DUNES SAUVAGES de Gâvres à Quiberon

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

NATURA 2000

Sites Natura 2000

ZSC - Massif dunaire Gavres à Quiberon et zones humides associées

ZPS - Baie de Quiberon



Animation du DOCOB

BILAN 2025

UNION EUROPÉENNE
L'Europe s'engage en Bretagne

Région BRETAGNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
BRETAGNE

Table des matières

1. Préambule 3
1.1. Les sites Natura 2000 et le DOCOB 3
1.2. Rappel des enjeux et objectifs du nouveau Docob 4
1.3. L'animation du DOCOB 5
1.4. Missions de la structure d'animation 6
2. Gestion des habitats et espèces & animation du site 6
2.1. Contrat(s) Natura 2000 6
2.2. Gestion avec d'autres outils financiers 8
2.3. Principales actions de gestion mises en œuvre par le Syndicat 10
2.4. Actions d'animation particulières portées en 2025 21
3. Évaluation des incidences des projets 25
4. Suivis scientifiques et études 26
4.1. Suivi des espèces végétales remarquables 26
4.2. Suivi d'habitats 29
4.3. Suivi de l'avifaune 29
4.4. Etudes liées à la mise en œuvre du DOCOB 31
5. Information, communication, sensibilisation 34
5.1. Outils de communication – média 34
5.2. Organisations de réunions d'information ou de manifestations 36
5.3. Animation auprès des scolaires / partenariats avec les lycées professionnels 37
5.4. Sensibilisation des usagers 38
5.5. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site 40
6. Articulation de Natura 2000 avec les politiques publiques, les programmes et les actions sur le site 41
7. Animation de la gouvernance du site & Gestion administrative et financière 42
7.1. Réunion(s) du comité de pilotage et du comité technique 42
7.2. Convention de partenariat Syndicat/OFB 42
7.3. Gestion administrative et financière 42
8. Synthèse – bilan de temps 42
Annexe – liste des projets accompagnés 44

1. PREAMBULE

1.1. LES SITES NATURA 2000 ET LE DOCOB

Le site Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées » FR5300027 a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats », comme site d'intérêt communautaire (SIC).

Type : ZSC
Date de désignation du site : 6 mai 2014
Communes concernées : Carnac, Erdeven, Etel, Gâvres, Plouharnel, Plouhinec, Port-Louis, Quiberon, Riantec, Saint-Pierre-Quiberon
Superficie : 6 812.5 ha
Superficie marine : 58%

Véritable joyau écologique du Morbihan, le littoral compris entre la presqu'île de Gâvres et celle de Quiberon représente le plus vaste ensemble dunaire de Bretagne. C'est le site breton couvert par la plus grande surface de dune grise. Le site Natura 2000 est constitué d'un massif dunaire qui s'étend sur 25 km et qui se poursuit, en presqu'île de Quiberon, sur près de 10 km, par des falaises de granite surmontées de dunes perchées.

Il comprend également des landes, des zones humides et des étangs arrière-dunaires, constitués d'habitats tout à fait exceptionnels.

Le site Natura 2000 « Baie de Quiberon » FR5310093 a été proposé au titre de la Directive européenne 09/147/CEE du 330 novembre 2009, dite « Directive Oiseaux », comme Zone de Protection Spéciale (ZPS).

Type : ZPS
Date de désignation du site : 30 juillet 2004
Communes concernées : Carnac, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon
Superficie : 905 ha
Superficie marine : 95%

Ce site Natura 2000 « Baie de Quiberon » est scindé en deux entités constituées de la Baie de Plouharnel et d'un archipel d'îlots rocheux à l'ouest (ile de Téviec, ile de Guernic et îlots proches).

La baie de Plouharnel présente sur un espace restreint une importante diversité d'habitats : schorre, slikke, herbiers de zostères… Cette variété gage d'une grande diversité biologique et d'un rôle fondamental dans l'organisation des chaîne alimentaires : production de phytoplancton et de zooplancton indispensable notamment à l'alimentation des poissons et des oiseaux. La Baie de Quiberon est un site d'importance nationale pour l'hivernage de plusieurs oiseaux d'eau comme la bernache cravant, l'huitrier-pie, le grand gravelot ou encore le pluvier argenté.

L'archipel rocheux présente un intérêt pour la nidification des oiseaux marins. Il accueille le cormoran huppé et plusieurs espèces de goéland.

Le premier DOCOB a été validé par le comité de pilotage (COPIL) en 2004. Il a été mis à jour à 2 reprises, en juin 2007 puis en juin 2015, année d'approbation du DOCOB par la Préfecture. En 2019, un travail d'évaluation et de révision du DOCOB a été initié ; celui-ci a permis d'apprécier la portée des actions menées depuis 15 ans mais aussi de réviser et d'adapter le DOCOB pour tenir compte des évolutions du territoire et de ces usages. L'objectif était également de réaliser le DOCOB pour la ZPS « Baie de Quiberon » dépourvue jusqu'à présent d'animation. Fruit d'une concertation importante, le nouveau DOCOB commun aux 2 sites Natura 2000 a été validé par le COPIL en décembre 2022. Les résultats de l'analyse risque pêche sont attendus afin d'amender au besoin le DOCOB avant approbation par les Préfectures du Morbihan et Maritime de la Façade Atlantique.

Le secteur Gâvres-Quiberon compte un troisième site Natura 2000 « Rade de Lorient » FR5310094 (Zone de protection Spéciale) dont l'opérateur local est Lorient Agglomération.

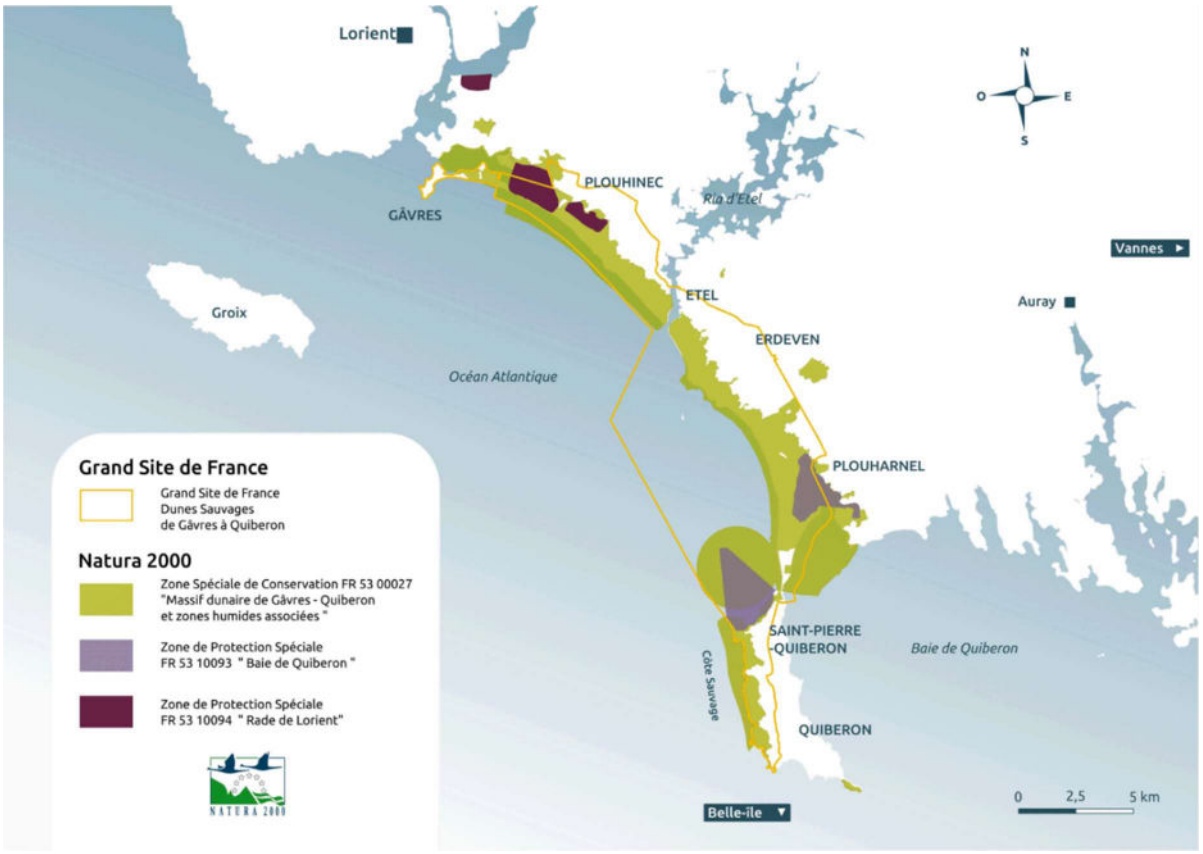

1.2. RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU NOUVEAU DOCOB

Les 2 sites Natura 2000 - ZSC « Massif dunaire de Gâvres à Quiberon et zones humides associées » et ZSP « Baie de Quiberon » hébergent 28 habitats d'intérêt communautaire (HIC) dont 7 d'entre eux sont considérés comme à enjeu écologique majeur pour le site.

Près de 700 espèces végétales ont été recensées sur le territoire soit plus du tiers de la flore armoricaine. 16 orchidées sur les 37 espèces connues en Bretagne sont présentes sur ce site. 130 espèces végétales, considérées comme rares ou menacées, ont été intégrées au diagnostic. Le site possède pour 8 d'entre elles, une responsabilité majeure en termes de conservation. Il abrite notamment l'une des plus grandes stations européennes *d'Omphalodes littoralis*, l'une des principales stations de *Liparis loeselii* de France et l'un des deux foyers majeurs de *Spiranthe aestivalis* en Bretagne.

La conservation de 53 espèces d'oiseaux a justifié la désignation du site Natura 2000 ZPS "Baie de Quiberon". Majoritairement hivernantes, ces espèces à la recherche d'un climat plus clément durant les mois d'hiver, viennent faire une halte ou une étape sur le site. 13 d'entre elles nichent également sur les plages, les dunes, les falaises ou les étangs du site. Au total, ce sont 75 espèces qui ont été intégrées au diagnostic pour leur caractère rare ou menacé. 13 espèces de limicoles hivernants ont été classées en priorité de conservation forte ou majeure.

46 espèces animales sont intégrées au diagnostic pour leur statut de protection et leur caractère rare ou menacé en France et dans la région. 6 d'entre elles présentent un enjeu de conservation majeur pour le site.

Afin de répondre à ces enjeux de conservation, 11 objectifs à long terme ont été identifiés :

- 5 objectifs pour le milieu marin :
  - OLT1 Préserver les bancs d'huîtres plates et améliorer leur état de conservation
  - OLT 2 Améliorer l'état de conservation des herbiers de zostères naines
  - OLT 3 Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats marins meubles
  - OLT 4 Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats marins rocheux
  - OLT 5 Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats de marais et de prés salés atlantiques

- 4 objectifs pour le milieu terrestre :
  - OLT 6 Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats du complexe de végétation dunaire
  - OLT 7 Améliorer l'état de conservation des habitats d'eaux douces, des bas marais et des prairies humides
  - OLT 8 Améliorer l'état de conservation du complexe de végétations de falaises littorales
  - OLT 9 Améliorer l'état de conservation des landes et prairies sèches et des milieux associés
- 2 objectifs pour les oiseaux :
  - OLT 10 Contribuer à l'amélioration des conditions et des capacités d'accueil de la ZPS et ses abords pour les oiseaux nicheurs
  - OLT 11 Contribuer à l'amélioration des conditions et des capacités d'accueil de la ZPS et ses abords pour les oiseaux hivernants et en halte migratoire

1.3. L'ANIMATION DU DOCOB

Les sites Natura 2000 du Massif Gâvres-Quiberon et Baie de Quiberon étant majoritairement composés d'espaces marins et d'estran, le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB) relève de la responsabilité du Préfet du Morbihan et du Préfet maritime de l'Atlantique.

Le Syndicat mixte Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon (SMDSGQ) est, depuis 2001, l'opérateur local du site Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées » et depuis 2019 de celui « Baie de Quiberon ». Il est également la structure animatrice des 2 sites Natura 2000 ; il pilote donc la mise en œuvre du DOCOB, veille à la cohérence des nouveaux projets et conseille les partenaires locaux.

L'Office Français pour la Biodiversité intervient sur le réseau Natura 2000 en mer en étant opérateur sur les sites marins. Ainsi, sur les sites Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » et « Baie de Quiberon », il coanime le volet marin et apporte un appui technique au Syndicat.

Madame Sophie Le Chat, maire de Plouhinec, assure la présidence du Comité de Pilotage commun aux 2 sites Natura 2000.

L'EQUIPE « NATURA 2000 » DU SYNDICAT MIXTE EN 2025

L'équipe du syndicat mixte, mobilisée sur les dossiers Natura 2000, est composée de :

- Un directeur,
- Une chargée de mission espaces naturels et biodiversité,
- Une chargée de mission Paysages et patrimoines
- Un coordonnateur de gestion,
- 4 gardes du littoral répartis par secteur (Plouhinec/Gâvres, Erdeven/ Etel en mi-temps thérapeutique, Plouharnel, Quiberon/Saint-Pierre-Quiberon + 1 garde en renfort sur Erdeven/ Etel de janvier à avril),
- Une équipe pour l'animation et l'éducation à l'environnement (chargé de mission et animateur saisonnier),
- Un chargé de communication/partenariat - arrivé en septembre 2025,
- Un technicien SIG à mi-temps,
- Une gestionnaire administrative, RH, Finances.

La subvention régionale attribuée au Syndicat pour l'animation 2025 du DOCOB porte sur un coordinateur pour le pilotage et le suivi du projet (0,65 ETP) et 3 gardes du littoral (0,35 ETP pour chaque agent). Le temps consacré par le reste de l'équipe du Syndicat n'est pas comptabilisé dans cette subvention d'animation.

L'EQUIPE « NATURA 2000 » DE L'OFB

La Délégation de Façade Maritime Atlantique, rattachée à la Direction Régionale Pays de La Loire de l'OFB a pour mission notamment, de gérer les sites Natura 2000 en mer et d'apporter son soutien technique et financier à l'animation du volet marin des sites mixtes Natura 2000.
Depuis février 2024, une chargée de mission a été recrutée pour l'animation, en lien avec les opérateurs présents, des mesures marines des DOCOBs des sites Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres-Quiberon - Baie de Quiberon », « Iles Houat-Hoedic » et « Mor Braz », pour une période de quatre ans via un financement européen FEAMPA.

1.4. Missions de la structure d'animation

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Articulation de Natura 2000 avec les politiques publiques, les programmes et les actions
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée selon les rubriques ci-dessus.

2. Gestion des habitats et especes & animation du site

2.1. Contrat(s) Natura 2000

Contrat Natura ONF « dune de Plouharnel »

L'Etat est propriétaire des dunes grises et dunes boisées sur la commune de Plouharnel situées entre le ruisseau de l'Etang de Loperhet et la zone urbaine de Penthièvre, gérées par l'Office National des Forêts.

Situés initialement à l'est de la route départementale, les pins maritimes ont colonisé les dépressions humides et s'étendaient de plus en plus sur la dune grise. Entre 1991 et 2022, leur recouvrement sur la zone projet est passé de 18 400m² à plus de 93 840m². Une coupe de pins maritime sur la zone projet a été réalisée dans l'hiver 2022/2023. L'objectif de cette opération était de déboiser les habitats d'intérêt communautaire et ainsi les restaurer et limiter la colonisation des pins sur la dune grise. Les arbres ont été exportés, mais restaient au sol de nombreux rémanents, aiguilles et pommes de pins.

Depuis cette opération, une végétation préforestière (ronces, saules rampant…) s'est installée au détriment d'une flore typique des zones humides arrière dunaire ou de dune grise. Ce développement peut être en partie expliqué par la présence des rémanents et aiguilles non dégradées étouffant les espèces les moins dynamiques et par la couche de matière organique accumulée pendant des années et la modification de la nature du sol liées à la présence des résineux depuis de nombreuses années.

En 2023, le Syndicat a commandé à trois élèves du BTS GPN Kerplouz Lasalle une étude sur l'impact du déboisement de la dune et des préconisations de gestion pour 2024-2029. Cette étude a confirmé le mauvais état de conservation de certaines zones déboisées et proposé de réaliser un broyage avec export des rémanents de coupes, aiguilles et pommes de pin.

Sur cette base, le Syndicat a accompagné l'ONF pour la construction d'un contrat Natura 2000. L'objectif global recherché a été d'enlever la végétation préforestière en cours d'installation et la matière organique accumulée sous l'ancien couvert boisé afin de favoriser une pelouse de vivaces/bryophytes/lichens, caractéristique de la dune grise et une végétation hygrophile des bas marias des pannes dunaires.

Pour se faire, les rémanents (branches, aiguilles, pommes de pins …) et les strates floristiques préforestières (ronciers, semis de pins, lierre…) ont été broyés puis exportés en dehors de la dune dans un premier temps sur une zone aménagée à proximité du site puis, début 2026, vers une déchetterie agréée. Cette opération a également permis de gérer des semis de Baccharis qui se développaient dans les dépressions.

Les travaux ont été réalisés sur quelques jours en novembre 2025. Environ 5 ha ont été concernés par cette opération de broyage/export. Une veille sera portée par le Syndicat sur ce secteur afin d'évaluer la nécessité d'une seconde opération de gestion (Baccharis et espèces préforestières).

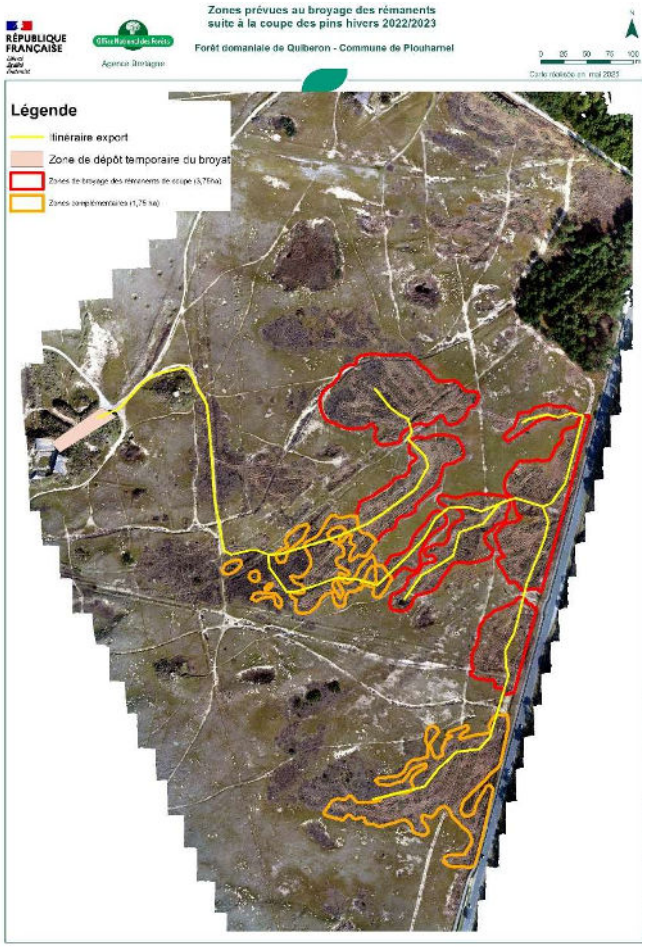

Avant





Pendant et après travaux





CONTRAT NATURA CONSERVATOIRE DU LITTORAL « POINTE DU CONGUEL »

Les travaux de restauration des habitats dunaires de la pointe du Conguel ont été réalisé début 2024. En 2025, La chargée de mission a appuyé le Conservatoire du littoral pour la rédaction du rapport d'exécution (état des lieu avant/après- suivis photographiques - suivis flore) permettant de solder la subvention auprès de la Région.

2.2. GESTION AVEC D'AUTRES OUTILS FINANCIERS

Le Marais de Kersahu est propriété du Conservatoire du Littoral. Ce site de 100 ha revêt un intérêt ornithologique et paysager majeur, grâce à la mosaïque d'habitats qui le composent. Il concentre différentes problématiques rendant sa restauration complexe et notamment un envahissement par le Baccharis et l'herbe de la pampa, des ouvrages de gestion des niveaux d'eau en mauvais état, un historique d'industrie et d'essais militaires (risque pyrotechnique) et des zones de décharge.

❖ ***Plan de résorption des décharges littorales***

Sur proposition du Conservatoire du littoral, l'ancienne décharge du marais de Kersahu a été intégrée au Plan de résorption des décharges littorales piloté par le CEREMA. Un diagnostic simplifié et une analyse des enjeux ont été réalisés en 2024. La démarche s'est poursuivie en 2025 avec des réunions et des visites de terrain. Des discussions sont en cours afin de trouver une collectivité qui pourrait porter les études nécessaires préalables à la définition des mesures de réhabilitation et renaturation du site.





❖ ***Interventions sur le Baccharis***

En 2024, l'association d'insertion Optim'ism était intervenue une première fois via le Fonds vert sur une opération de coupe et rognage des plants de baccharis sur plusieurs secteurs du marais. Initialement proposée sur 3 ans, l'opération a reçu l'accord pour une année de travaux. Les produits de coupe avaient été été broyés et stockés dans les bâtiments à proximité immédiate dans l'attente d'un débouché.



Plants de Baccharis en fleur sur Kersahu

En 2025, le Conservatoire du Littoral a débloqué des fonds permettant une nouvelle intervention de l'association d'insertion. L'organisation et l'encadrement du chantier ont été réalisé par le Conservatoire, le Syndicat mixte et Lorient Agglomération (cogestionnaire du site avec le Syndicat). Des visites de chantier et échanges ont été organisés avec l'association Optim'ism.

Le secteur n°2 a été choisi pour l'intervention 2025 au regard des vents dominants d'ouest mais également des risques moindres d'exposition à d'éventuels polluants contenus dans les eaux. En effet, en lien avec la démarche présentée ci-dessous, le CEREMA a recommandé au Conservatoire de cibler les interventions dans les zones hors d'eau dans l'attente des résultats d'analyse. Réalisés en septembre, les travaux ont consisté à l'arrachage des plants de Baccharis (chèvre/palan et baccharache). Les rémanents ont été broyés puis stockés dans les bâtiments à proximité immédiate ou laissés sur place afin d'éviter la dispersion à l'extérieur du site.

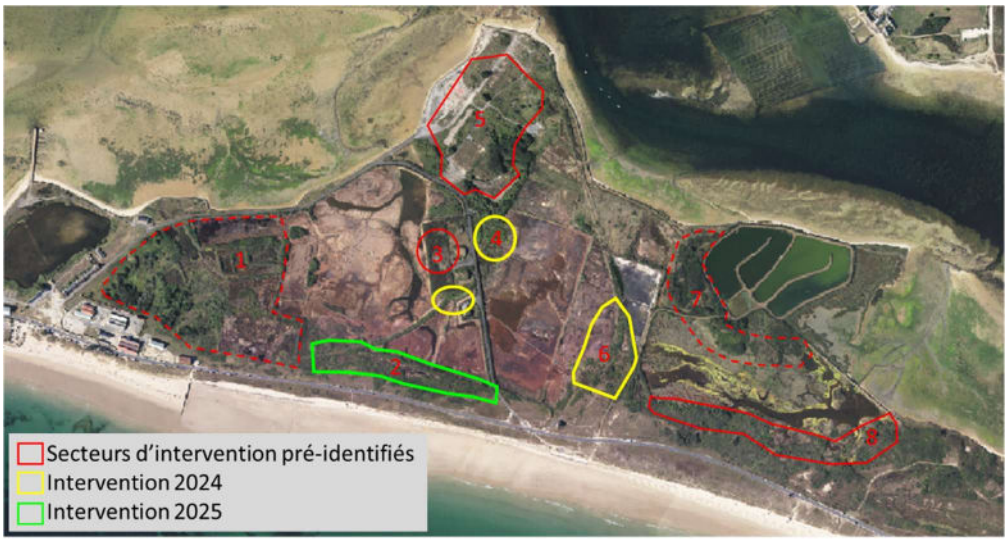

Suivi du Chantier de Kersahu







Globalement, le retour est très positif sur le secteur traité, la plus proche des vents dominants, en lisière Ouest de lagune.

La démarche engagée par le CEREMA et la gestion des invasives seront à mener de manière concertée. En effet, les possibilités d'intervention sur la végétation seront dépendantes des résultats des analyses d'eau en cours mais également de la présence de déchets métalliques rendant la mécanisation compliquée. A l'inverse, il est plus facile de voir les déchets sur les zones ouvertes débarrassées des plans de Baccharis. Les échanges vont se poursuivre en 2026.

2.3. PRINCIPALES ACTIONS DE GESTION MISES EN ŒUVRE PAR LE SYNDICAT

MAITRISE DE LA FREQUENTATION PIETONNE (MESURE TER2)

Le site attire de nombreux visiteurs tout au long de l'année, attirés par les paysages et les plages du massif dunaire, de la côte sauvage et de la Petite Mer de Gâvres. Les habitats de dunes, de pelouses littorales et de prés salés sont particulièrement sensibles au piétinement. Une fréquentation trop importante et mal maîtrisée engendre des dégradations importantes de ces habitats. Afin de répondre aux objectifs de conservation, il est nécessaire de limiter la multiplication et l'élargissement des chemins sur l'espace naturel.

Ainsi, le Syndicat mixte entretient et maintient une veille sur les aménagements de mis en défens des milieux en :

- améliorant les dispositifs mis en place : remplacer les portions vieillissantes, usagées ou dégradées,
- adaptant les aménagements en place aux évolutions des milieux et des fréquentations.

Les gardes du littoral veillent et suivent les aménagements existants sur l'ensemble du site, définissent les besoins et suivent les chantiers en appui des coordinateurs de gestion et Natura 2000 mais aussi mettent en place des aménagements ponctuels et disséminés sur le site (clôtures, suppression d'accès plots antistationnement…).

MAITRISE DE LA FREQUENTATION PIETONNE
885 heures

Aux heures passées par les gardes, s'ajoute le temps passé par les ouvriers forestiers de l'ONF sur la commune de Plouharnel, le prestataire du Conseil Départemental sur Erdeven, les chantiers partenaires et les renforts assurés par les services techniques des différentes communes (relais de moyens mécanisés, interventions mutualisées, …).

Quelques exemples de chantiers de mise en défens



Pose ganivelle et monofil (Plouhinec)



Gaduric côté ruisseau exutoire et amont (Plouhinec)




Canalisation du public sur la pointe du Conguel (Quiberon)




Remplacement bi-fils à l'Auberge des dunes (Plouharnel)



Fermeture de sentiers entre la Guérite et Mentor (Plouharnel)



Fermeture d'une entrée de la Guérite (Plouharnel) – partenariat avec le Lycée Anne de Bretagne

En 2025, un nouvel outil a été créé permettant la bancarisation des aménagements de mis en défens existants (localisation, type d'aménagement, état…). Cet outil est basé sur l'application Qfield sur les téléphones portables et alimente en direct une base de données commune et interrogeable à distance. In fine, l'objectif est disposé d'un état des lieux des aménagements, aide à la décision pour optimiser leur entretien mais aussi rationaliser les usages (travaux, EIN …).

L'alimentation de la base a été initiée en 2025 et reste à poursuivre sur les années à venir.



Exemple de carte issue de l'outil « aménagements » (dunes blanche et grise secteur Magouer à Plouhinec)

En complément des aménagements de mise en défend, il est parfois nécessaire de revégétaliser les habitats dégradés par le piétinement. Outre l'accélération de la restauration de l'habitat, cela limite la réinstallation des habitudes de passage car les gens hésitent davantage à marcher sur la végétation.

En 2025, des chantiers de plantation d'oyats ont été menés notamment sur :

- la grande dune de Kerhillio à Erdeven : malgré l'implantation de nouveaux aménagements en 2020 interdisant l'accès à la dune, cet espace reste extrêmement endommagé par le piétinement. Aussi, plusieurs phases de chantier de plantation d'Oyats ont été entreprise.

  En 2025, un nouveau chantier de plantation d'oyats et de pose de ganivelles basses a été réalisé avec le lycée Anne de Bretagne de Locminé (élèves de la section Gestion des Milieux Naturels et Faunistiques) Les oyats, récoltés proche du chantier côté plage, ont été planté en quinconce sur le bas de la dune, et en complément sur certaines zones traitées l'année précédente. Les ganivelles basses ont-elles été implantées entre des lignes d'oyats afin de recharger en sable la zone nouvellement plantée.

- L'entrée de la plage de la Guérite à Plouharnel partiellement fermée : un chantier de replantation d'oyat a accompagné la fermeture partielle d'une des 2 entrées entre la plage et le parking de la Guérite. Ce chantier a également été réalisé avec le concours du lycée Anne de Bretagne. Un petit sentier a été maintenu afin de permettre l'accès à la guérite pour les militaires (surveillance du secteur lors des activités militaires).




Chantier de plantation sur la grande dune de Kerhillio (Erdeven)





Chantier de plantation sur une des 2 entrées de la Guérite côtés plage et parking (Plouharnel)

GESTION DES MACRO-DECHETS DE PLAGE (MESURE TER8)

Les laisses de mer jouent un rôle important dans les dynamiques sédimentaires et notamment le maintien des habitats dunaires. Elles abritent des plantes particulières se développant grâce aux débris décomposés par des invertébrés. Ces derniers constituent ensuite une source de nourriture pour certains oiseaux qui fréquentent et pondent sur les plages. Des déchets d'origine humaine accompagnent fréquemment la laisse de mer et le ramassage mécanique de ces déchets détruit cet habitat.

Aussi, tout au long de l'année, les gardes du littoral participent au nettoyage manuel sélectif des plages ; ils cordonnent les opérations de ramassage et collectent manuellement les macro-déchets présents sur les plages, les ruisseaux côtiers ainsi que l'espace dunaire. Sur l'estran, cette collecte manuelle régulière favorise le maintien des laisses de mer sur les plages et donc un écosystème côtier dynamique et en bon état de conservation.

Au cours de ces dernières années, la tendance est à la diminution des volumes collectés par les gardes du littoral. Toutefois, ces chiffres ne tiennent pas compte des collectes citoyennes (manifestations, bacs à marée) ni des déchets collectés par les services techniques des communes. La quantité réelle de déchets n'est donc que partiellement évaluée.

DECHETS COLLECTES hors bacs à marée
58,685 m³ (80,4 m³ en 2024)
125 heures

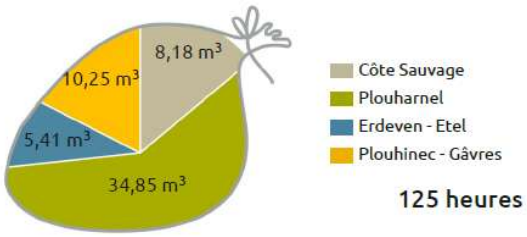

Quelques exemples de chantiers



Macro-déchets et dépôt sauvage parking de Port Blanc – Saint-Pierre-Quiberon



Déchets récoltés par des promeneurs - Erdeven



Evacuation de macro-déchets de plages - Plouharnel



Evacuation d'un frigo abandonné sur la dune - Plouharnel

LUTTE CONTRE LES ESPECES INVASIVES (MESURE TER10)

Les espèces invasives sont des espèces exotiques et envahissantes. Généralement introduites pour leurs propriétés ornementales, leurs adaptations génèrent une perturbation et une modification des milieux par la création de tapis monospécifique ou une modification du sol. Deuxième cause d'érosion de la biodiversité au niveau mondial et de dégradation des paysages, il s'agit ici d'un enjeu majeur pour le site Natura 2000.

En effet, plusieurs espèces invasives ont progressivement colonisé les espaces de dunes grises, les dépressions humides, ... L'équipe du syndicat mixte et ses partenaires s'attachent donc à lutter contre ces espèces invasives par des opérations de coupe ou d'arrachage.

En 2025, l'équipe des gardes a consacré 445 heures à la lutte contre les invasives. A cela s'ajoute le temps passé par le prestataire du Conseil Départemental sur Erdeven, les chantiers partenaires et les renforts assurés par les services techniques des différentes communes (relais de moyens mécanisés, interventions mutualisées, …) et les chantiers bénévoles.

LUTTE CONTRE LES INVASIVES
19 espèces concernées
445 heures – plus de 63 000 pieds traités

L'encadrement de proximité de chantiers participatifs ainsi que le suivi de chantier pour les gros foyers, réalisés par des prestataires, les communes/EPCI ou les propriétaires, sont assurés par les gardes en appui du coordonnateur de gestion.

En 2025, un nouvel outil a été créé permettant la bancarisation des interventions sur les invasives (localisation, espèce, nombre de pieds…). Cet outil est basé sur l'application Qfield sur les téléphones portables et alimente en direct une base de données commune et interrogeable à distance. In fine, l'objectif est disposé d'un suivi des secteurs d'intervention, aide à la décision pour prioriser, rationnaliser mais aussi évaluer l'efficacité des actions.

L'équipe s'est approprié l'outil au cours de l'année permettant de disposer de données géolocalisées et synthétisées pour 2025. En 2026-2027, il est prévu de compléter l'outil avec une base « état des lieux » stations d'invasives.

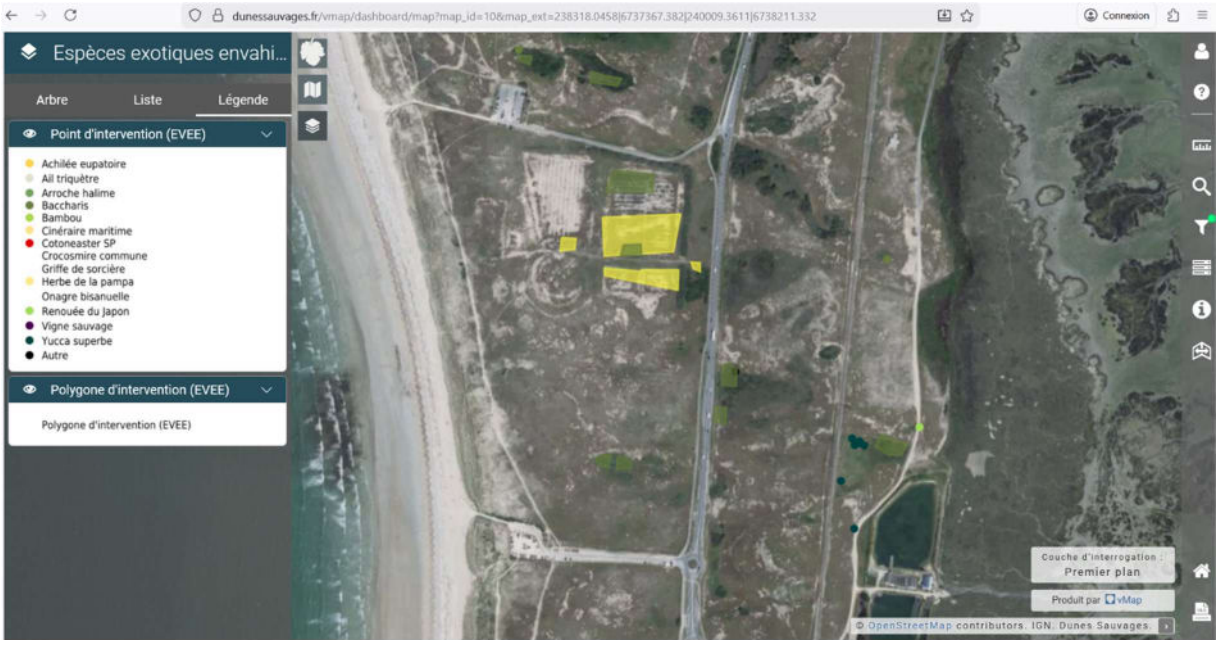

Exemple de carte issue de l'outil « intervention EEE » (Plouharnel)

Les interventions ont notamment visé :

- la reprise sur des stations arrachées les années précédentes par le syndicat : de Sainte-Barbe à Mané Guen sur Plouharnel, la Baie de Plouharnel, les Sables Blancs à Plouharnel, le camping de Penthièvre à Saint-Pierre, plusieurs zones à Plouhinec (Kervihan, Moténo et Magouëro), la voie verte à Kerminihy sur Erdeven,

- la prise en charge de nouvelles stations ou de pieds isolés,
- L'organisation de chantiers « partenaire » avec :
    - Les Chantiers Nature de la Communauté de communes Blavet Bellevue Océan Communauté : onages, baccharis et herbe de la Pampa Plouhinec ;
    - L'ACCA de Plouhinec : cotonéaster sur Kervégant Plouhinec ;
    - L'association Coquelicots et Papillons : semis de Baccharis sur Kervihan, Saint-Pierre-Quiberon.
- Le suivi et la participation aux chantiers communaux : la semaine « espèces exotiques envahissantes » sur Plouharnel, le gyrobroyage de peupliers sur Plouhinec, l'interventions de la commune de Saint-Pierre sur le camping de Penthièvre (Yucca et griffe de sorcière) et sur d'autres parcelles communales.

Bilan des interventions réalisées par les gardes

Espèce	Nombre de pieds	Volume (m^3)	Surface (m^2)
Baccharis	43 231		
Onagre bisannuelle	14 634		
Cinéraire maritime	1 644	5	
Herbe de la Pampa	1 200		
Yucca superbe	726		
Alysson maritime	480		
Crocosmie commune	350		
Cotoneaster sp	305	1	
Rosier du Japon	51	2	
Buisson ardent	47		
Nerprun alaterne	21		
Laurier-sauce	7	1	
Gesse à larges feuilles	6		19
Griffe de sorcière	5	3	
Dimorphotheca	4	1	
Fusain du japon	2		
Elaegnus	1		
Renouée du Japon	1	1	
Céraiste cotonneux			50

Certaines des espèces de la liste ne sont pas classées EEE par la CBNB. Toutefois, leur développement ne sont pas favorables au maintien des habitats du site Natura 2000 (ex Nerprun alaterne) et des interventions mesurées sont réalisées.

La commune de Saint-Pierre-Quiberon a poursuivi sa campagne d'arrachage d'herbe de la Pampa initiée en 2024. Le Syndicat a apporté un appui à cette action sous la forme d'un partage d'expérience.

Le contrat Natura 2000 porté par l'ONF sur les dunes de Plouharnel (cf. partie 2.1) a permis d'intervenir sur des zones présentant un nombre de semis de Baccharis très important en raison de la réouverture du milieu (abatage des résineux). A proximité de ce secteur, au regard du nombre important de semis sur certaines petites zones humides, un test a été mis en place en 2024 sur une des mares avec 3 zones préalablement définies sur lesquelles des gestions différentes du Baccharis ont été réalisées : fauchage, arrachage manuel et non intervention. Ce test a été reconduit en 2025 pour comparer l'effet des différentes méthodes et notamment questionner l'intérêt de la fauche des semis dont l'arrachage manuel est très chronophage.

Quelques exemples de chantiers




Journée d'arrachage Yucca mutualisée avec la commune de Saint-Pierre-Quiberon




Chantier d'arrachage d'invasives « échappées » des jardins – Penthièvre Saint-Pierre-Quiberon





Chantier d'arrachage mutualisée avec la commune de Plouharnel



Chantier d'arrachage de Baccharis - Plouharnel



Chantier Baccharis bénévoles avec la commune et l'association Coquelicots et Papillons à Saint-Pierre-Quiberon





Avant/après un chantier d'arrachage d'onagre bisannuelle – Plouharnel





Fauche du pois de senteur de long de la piste cyclable pour éviter la dispersion – Erdeven



Chantier d'arrachage d'herbe de la Pampa à Plouhinec



Dépôt d'une bâche de solarisation d'herbe de la pampa - Plouhinec





Arrachage de Yucca échappé de parcelle de loisirs - Plouhinec

Depuis 2024, la commune de Saint-Pierre-Quiberon mène des actions de lutte contre les invasives. En 2025, elle a renforcé son intervention notamment sur l'herbe de la pampa et le baccharis avec des interventions sur ces parcelles. Le partenariat commune/Syndicat a permis notamment d'échanger sur :

- les modalités d'intervention (période, méthode, …),
- la mise à disposition des outils cartographiques du Syndicat (envisagée en 2026)
- la sensibilisation et la mobilisation des habitants (courrier cosigné envisagé en 2026).

L'élaboration d'un support de sensibilisation sur les « invasives échappées de jardin » à destination du grand public a été initiée en 2025 (cf. détail partie 5.1).

LUTTE CONTRE LES FRONTS DE COLONISATION DES LIGNEUX (MESURE TER12)

Les boisements réalisés au XIXe siècle pour stabiliser les champs de dunes littorales représentent aujourd'hui une menace pour certains secteurs de dunes grises. La dissémination naturelle des résineux à partir de ces peuplements entrainent une dégradation de l'habitat par modification des sols et appauvrissement des cortèges floristiques et faunistiques et une perte des caractères originaux de ce paysage.

En 2025, les agents ont réalisé des travaux d'abattage ou d'arrachage de résineux et de peupliers ponctuellement sur les communes de Plouhinec, Erdeven, Plouharnel et Quiberon sur des zones en dune grise.

EFFECTIFS DE LIGNEUX TRAITES
Cyprès : 28 pieds
Pins maritimes : 270 pieds
Peupliers : 4 400 m²

LUTTE CONTRE LA FERMETURE DES ZONES HUMIDES INTRADUNAIRES (MESURE TER13)

Les paysages dunaires sont marqués par des séries de buttes et de creux. Quelques dépressions au sein des massifs dunaires sont au moins temporairement en contact avec la nappe phréatique et forment ainsi des zones humides. Ces milieux possèdent des végétations rares à l'échelle de la Bretagne et sont appréciés par un grand nombre d'orchidées notamment le Liparis loeselii et la Spiranthe aestivalis. Ces groupements sont sensibles à la dynamique progressive de la végétation qui se traduit par une fermeture du milieu.

Depuis 2016, le Syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon a mis en place une gestion conservatoire afin de restaurer et de maintenir un habitat favorable pour ces espèces remarquables sur 3 zones humides de Plouhinec (Kervégan, Gléric et Sémaphore), propriétés du Conservatoire du littoral. Cette intervention vise à maitriser le développement de la végétation et donc à lutter contre la fermeture des zones.

Les interventions sont réalisées à l'heure actuelle de manière alternative sur ces 3 zones humides avec une fréquence annuelle ou biannuelle. Elles consistent à faucher et exporter la végétation. Pour réaliser cette prestation, le Syndicat fait appel à l'équipe des Chantiers nature et patrimoine de la communauté de commune Blavet Bellevue Océan Communauté par le biais d'une convention de partenariat. La garde du secteur est mobilisée afin de coordonner et d'accompagner les interventions.

En 2025, les opérations ont concerné les zones humides de Kervégant (1,65 ha) et du Magouër (43 ares). Le produit de fauche est mis en andain à l'aide de râteau afin d'être bottelé puis exporté.

SUPERFICIE DE ZONE HUMIDE CONCERNÉE
Fauche/export : 2,21 ha

En lien avec le Conservatoire botanique national de Brest, le syndicat réalise un suivi du Liparis loeselii et de la Spiranthe aestivalis sur les zones gérées à l'aide d'un comptage précis, chiffré et localisé (cf. partie 4.1).



Gestion de la zone humide du Magouer - Plouhinec

En 2024, le Syndicat avait missionné un expert écologue sur les zones humides du Gléric et de Kervégant à Plouhinec. L'objectif de cette étude était d'évaluer l'adéquation des mesures de gestion mises en plage avec l'enjeu de conservation de l'habitat et des espèces associées (Liparis de Loesel et Spiranthe d'été) et, le cas échéant, proposer une adaptation de ces mesures.

Le rapport mette en évidence l'adéquation de la gestion actuellement en place avec les enjeux floristiques identifiés. Sur les zones expertisées, une augmentation des fréquences de fauche a été préconisée sur certains secteurs. Cette augmentation sera à mettre en perspective avec les capacités d'intervention des chantiers nature.

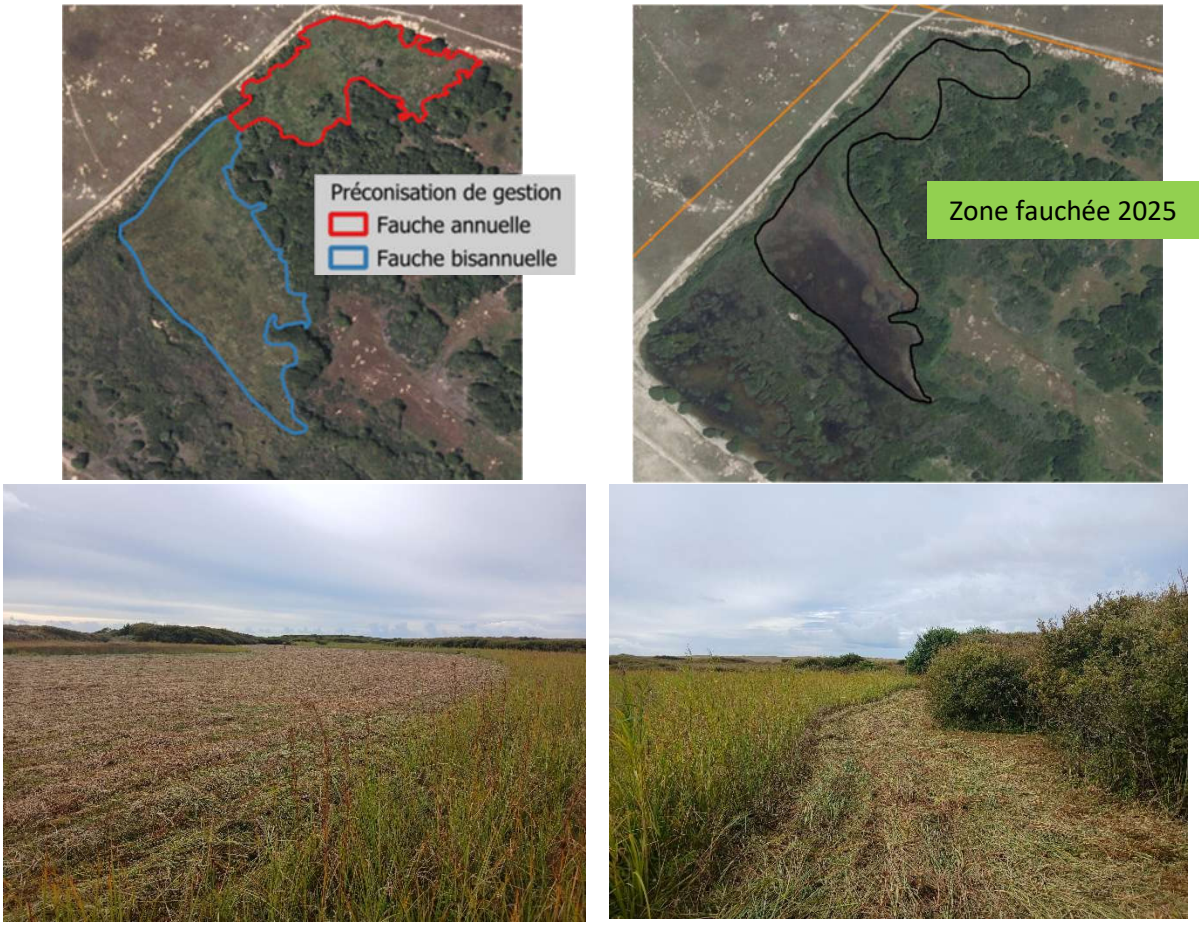

Gestion de la zone humide du Kervegan - Plouhinec

A cela s'ajoute les 5 ha de bas marais dunaires restaurés dans le cadre du contrat Natura 2000 présenté en partie 2.1. (Pages 6 et 7) Porté par l'ONF et accompagné par le Syndicat.

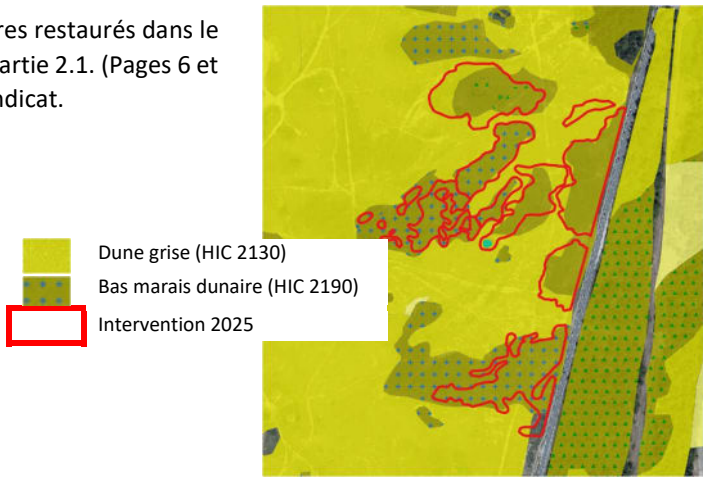

Secteur d'intervention fauche/export contrat Natura 2000 Bégo 2025

2.4. ACTIONS D'ANIMATION PARTICULIERES PORTEES EN 2025

Sont listées ci-dessous les actions d'animation ayant nécessité un investissement en temps de la part des animatrices du Syndicat mixte et de l'OFB. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des actions d'animation.

INTENSIFIER LA SURVEILLANCE SUR LES ZONES SENSIBLES (MT1)

Comme sur de nombreux espaces naturels, des incivilités et dégradations sont régulièrement constatées et engendrent des dégradations/destructions d'habitats et des dérangements d'espèces protégées. Considérant les compétences et périmètres d'intervention, plusieurs forces de police interviennent sur les 2 sites Natura 2000.

Aussi, il est essentiel d'intégrer les besoins des sites en matière de police aux différents plans de contrôle et actions et aussi de développer les partenariats pour optimiser la surveillance.

Dans ce cadre, 2 réunions ont été organisées avec les polices de l'environnement, l'une le 26 février et l'autre le 20 mars. Etaient conviées les structures suivantes :

- CASEM
- DDTM
- DREAL
- Gardes du Syndicat
- Gardes jurés (CRC et CDP)
- Gendarmerie et brigade équestre
- Gendarmerie maritime
- OFB
- ONF
- Polices municipales
- Propriétaires (Communes, Conservatoire, Département, Marine, ONF)
- ULAM
- Animateurs sites Natura 2000 voisins
- Gardes du Syndicat

Ces réunions ont réuni plus de 35 participants. Elles ont notamment permis de :

- Se connaitre entre agent,
- Présenter l'organisation, le périmètre d'intervention et les missions de chaque structure,
- Partager les enjeux en termes d'espèces et d'habitats des 2 sites Natura et également les problématiques rencontrées,
- Echanger sur les possibilités d'intervention en 2025.



Réunion d'échanges entre les différents services, les propriétaires et gestionnaires

Chaque année, le syndicat mixte accueille et finance un poste équestre de gendarmerie de mi-juillet à fin août. Basé à Erdeven, la brigade circule et intervient sur l'ensemble des communes du Grand Site. En 2025, un temps d'échange a été organisé entre la brigade et l'équipe du Syndicat, à laquelle les polices municipales ont été conviées, afin d'échanger sur les enjeux et actualités du site.

Un groupe de discussion sur téléphone portable a également été créé afin de faciliter les échanges entre les différentes forces de police (brigade équestre, OFB, ONF, polices municipales, gardes du syndicat).

ASSURER UNE MISE A JOUR ET UNE GESTION DES DONNEES (MT6)

L'équipe du Syndicat réalise annuellement des suivis écologiques notamment concernant le gravelot à collier interrompu et les espèces végétales rares. Jusqu'à présent les suivis étaient réalisés avec des fiches « papier » puis repris sur le Système d'Information Géographique (SIG). Cette double manipulation était chronophage et source d'approximation voire d'erreur car réalisée par l'équipe des gardes puis le SIGiste.

Afin d'optimiser la bancarisation des données de suivis écologiques en termes de temps mais aussi de qualité, des outils portables basés sur l'application Qfield sur téléphone ont été mis en place en interne par le SIGiste du Syndicat pour :

- le suivi des espèces végétales protégées,
- le suivi spécifique avec la nouvelle méthode Liparis-Spiranthe.

L'objectif dans un second temps est de pouvoir transmettre l'ensemble de ces données directement au CBN de Brest dans le format attendu. Ce travail sera à mener en 2026.

En complément, des outils similaires ont été déployés sur les actions opérationnelles réalisées par l'équipe du Syndicat sur :

- les aménagements de mis en défens existants (localisation, type d'aménagement, état…),
- les interventions sur les invasives (localisation, espèce, nombre de pieds…).

L'ensemble des données collectées alimente en temps réel une base de données commune et interrogeable à distance via un WebSIG (outil libre de droit Vmap). Cette application de cartographie numérique et interactif permet de consulter les informations géographiques en temps réel avec la mise en forme des données définie préalablement.

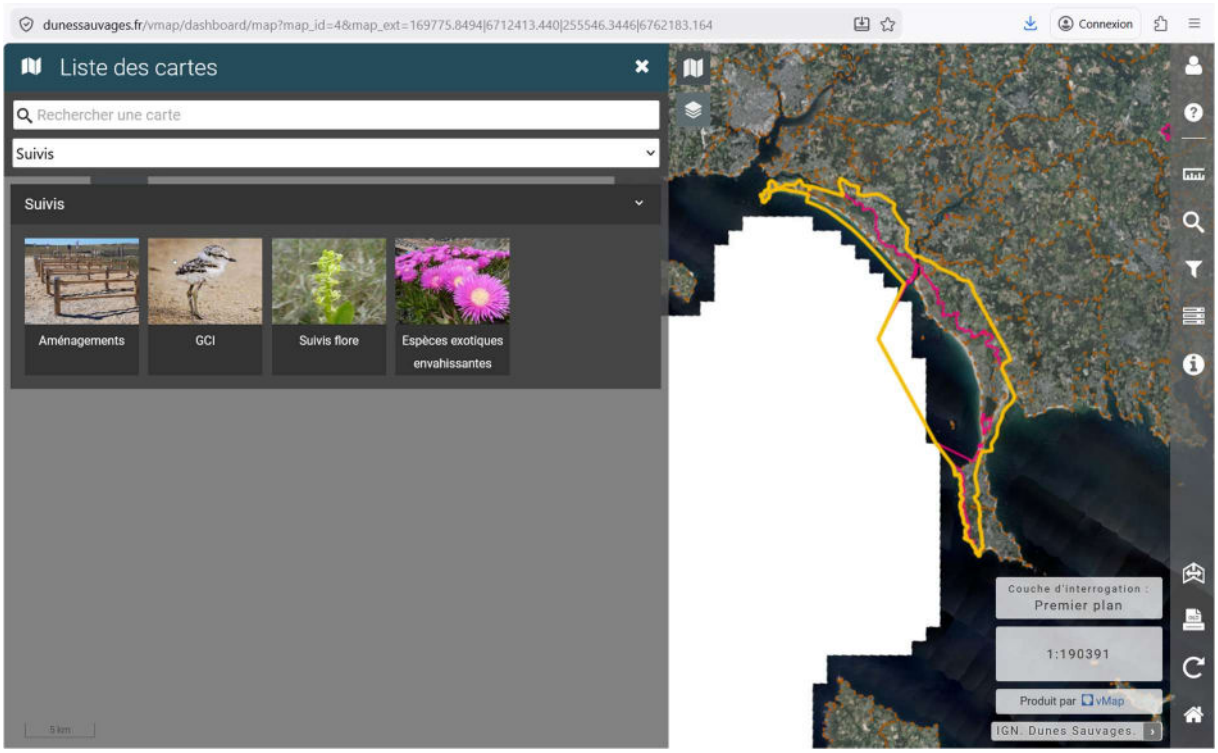

Visuel du WebSIG

L'alimentation des bases a été initiée en 2025 et reste à poursuivre sur les années à venir. Leur construction a nécessité de nombreux échanges au sein de l'équipe du Syndicat (SIGiste, chargée de mission, coordonnateur de gestion et gardes) afin d'aboutir à des outils opérationnels.

Ils facilitent l'analyse des projets soumis à EIN et la transmission des informations aux porteurs de projets. Une fois les bases davantage complétées, ils visent également à disposer d'un état des lieux sur les différents thématiques d'intervention du syndicat, aide à la décision pour prioriser, rationnaliser mais aussi évaluer l'efficacité des actions.

MAINTIEN ET RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES PROPRIETAIRES FONCIERS (MT10)

Le Conservatoire du littoral et le Département du Morbihan (au titre des Espaces Naturels sensibles) ont délégué au Syndicat mixte la gestion des espaces naturels sur le site Gâvres-Quiberon. Sur les parcelles appartenant à l'Etat, une co-gestion entre l'ONF et le Syndicat a été mise en place. En tant qu'opérateur Natura 2000, le Syndicat veille à la cohérence de la gestion mise en place avec les enjeux Natura 2000.

Des réunions bilan 2024 /perspectives 2025 ont été réalisées en janvier et février 2025 avec 7 des communes du site : Erdeven, Etel, Gâvres, Plouhinec, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon. Etaient également présents les autres propriétaires publics à savoir, le Conseil départemental, l'ONF et le Conservatoire du Littoral.

Par ailleurs, des échanges réguliers ont eu lieu avec les propriétaires publics du site permettant de faire le lien entre gestion et mesures du DOCOB et notamment sur :

- le site de Kersahu avec le Conservatoire du Littoral : échanges pour les actions par l'association Optim'isme pour les EEE et le Cerema sur le volet décharge littoral,
- la dune domaniale et les zones humides sur la zone désenrésinée à Plouharnel avec ONF,
- le terrain militaire du Linès avec la Marine dans le cadre du travail mené sur la programmation des interventions récurrentes et de la circulation des engins (rencontre avec les services de l'Etat et les bureau d'étude TEREO et un écologue indépendant),
- le site ENS « les Dunes d'Erdeven » et celui du Varquez avec le Conseil départemental
- le fort de Penthièvre avec l'Armée de terre dans le cadre de l'accompagnement à la définition des mesures compensatoires de la piste d'accès.

TRAVAIL DE STAGE DE MASTER 2 « ÉTUDE DE LA FREQUENTATION RECREATIVE ET DE SES IMPACTS ECOLOGIQUES SUR LES PLAGES DES ZONES NATURA 2000 GAVRES-QUIBERON » (MT7 ET MT9)

Une étude de fréquentation, menée en 2014-2015 par le syndicat, avait identifié plus d'une vingtaine de pratiques d'activités de nature terrestres, aquatiques et nautiques sur le territoire. Depuis plusieurs années, le site voit sa fréquentation augmenter, de nouvelles activités « libres » apparaitre ainsi que des manifestations et rassemblements sportifs et culturels se multiplier. Ainsi, on dénombre de nombreuses activités telles que le surf, le kitesurf, la planche à voile, le char à voile, la randonnée, l'équitation, les trail, les cycles, les ULM, l'aéromodélisme, …

La sensibilité des habitats et des espèces aux pressions d'origine anthropiques fait aujourd'hui partie intégrante des paramètres à prendre en compte pour une gestion efficace du milieu et pour répondre aux objectifs du conservation des 2 sites Natura 2000. La caractérisation et la définition des zones écologiquement sensibles est un préalable pour déterminer s'il est nécessaire de proposer des mesures d'encadrement ou d'adaptation des pratiques en fonction des risques de dérangement ou de perturbation occasionnés par ces usages.

Dans ce contexte, le Syndicat a accueilli en 2025 un stagiaire issu du master « Expertise et Gestion de l'Environnement littoral » de l'UBO sur 6 mois entre mars et août. L'objectif visé par le stage était d'actualiser les connaissances relatives aux activités récréatives sur les plages (types d'activités, spatialisation des pratiques, évolution temporelle…) à l'aide d'un protocole reconductible dans le temps, d'analyser leur répartition spatiale et temporelle, et de proposer une méthode d'évaluation des interactions avec les enjeux écologiques.

Pour ce faire, différents outils ont été mobilisés :

- Un protocole de comptages réguliers sur certaines plages : 14 points de prise de vue photographique et 130 comptages réalisés entre fin mars et fin juillet,
- des entretiens semi-directifs avec des structures nautiques : sur la quarantaine de structures sollicitées, seules 7 d'entre elles ont données suite pour un entretien,
- Une enquête par questionnaires : 434 répondants – profil des répondants : locaux – retraités et CSP + qui peut notamment s'expliquer par le mode de diffusion de l'enquête uniquement numérique,
- la numérisation de survols aériens (réalisés le 21 juin 2020).

Il est important de noter, que compte-tenu de la taille du site et du nombre d'activités, le site n'a pas pu être traité dans son entièreté.

Les résultats montrent une fréquentation à la fois importante et très hétérogène selon les plages, les types d'activités et les conditions météorologiques et océanographiques, avec des variations sensibles à l'échelle mensuelle, hebdomadaire ou journalière. D'autres facteurs structurants apparaissent également, comme l'éloignement des centres urbains ou la capacité d'accueil des parkings.

Une méthode d'évaluation des interactions avec les enjeux écologiques a été proposée sur la base d'un état de l'art et d'échanges avec différents organismes travaillant sur le sujet. Afin de tester cette méthode, les données de fréquentation obtenues par les comptages photographiques sur les plages expertisées ont été mises en des données de nidification du gravelot à collier interrompu, espèce suivie sur le site et à forte valeur patrimoniale.

F - Fréquentation

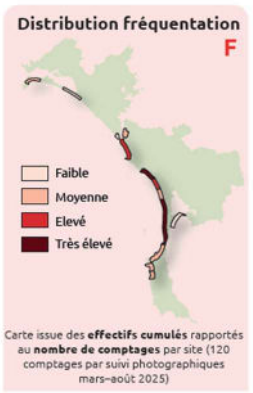

X

E - Composante environnementale

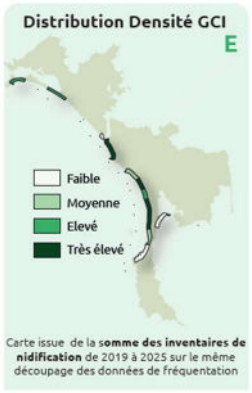

X

S - Sensibilité face aux pressions

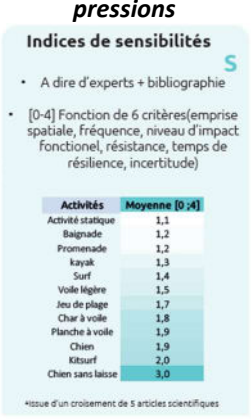

La superposition des données de fréquentation et de sensibilité écologique a permis de mettre en évidence des zones d'interactions potentielles.

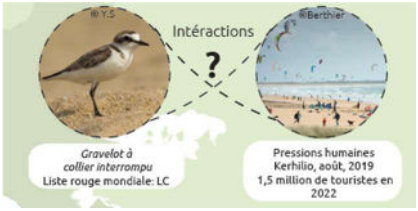

Il s'agit ici d'une première approche. En effet, toutes les plages n'ont pas fait l'objet de comptage (base de données incomplète et limitée) et les interactions entre l'humain et le milieu sont encore mal connues ; les indices de sensibilité seraient à affiner selon les usages. Plusieurs travaux de recherches sont actuellement en cours sur ce sujet.

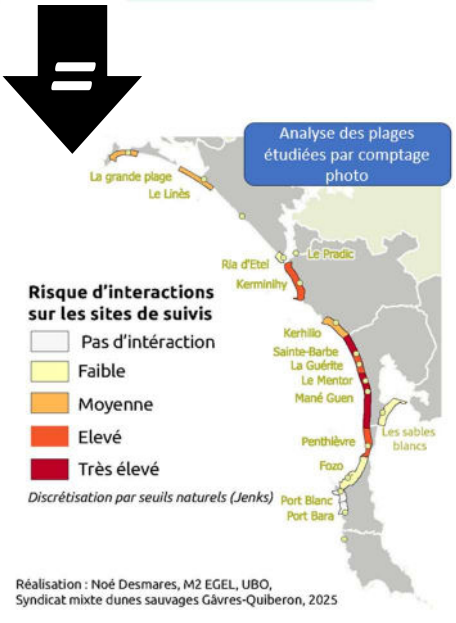

3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

La structure animatrice est chargée de porter à connaissance les enjeux du site à la demande des porteurs de projets dans le cadre de l'élaboration de dossiers d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. L'animateur peut également être amené à répondre aux sollicitations des services de l'Etat en formulant des avis concernant les projets ou manifestations soumises à évaluation des incidences.

Le suivi de ces dossiers d'évaluation d'incidence est mené en partenariat étroit avec les porteurs de projets, les propriétaires fonciers, les collectivités concernées et la DDTM.

Par ailleurs, une veille locale est effectuée par l'équipe des garde et l'animatrice Natura 2000 afin de conseiller et d'informer les éventuels porteurs de projet en amont de la procédure mais aussi ceux non concernés par une EIN et qui contactent le Syndicat. Ainsi, ces échanges ne donnent pas systématiquement lieu à une évaluation des incidences formalisée mais permettent d'intégrer les enjeux Natura 2000 dans les projets.

Ce travail est en lien avec les mesures du DOCOB MT8 « Répertorier l'ensemble des évènements et manifestations pouvant porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaires » et MT12 « Promouvoir et favoriser l'adhésion aux outils Natura 2000 et veiller à l'application de la séquence Eviter-Réduire-Compenser pour les projets sur le site ».

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS
57 porteurs accompagnés
dont 1 projet en mer

PROJETS ACCOMPAGNES EN 2025

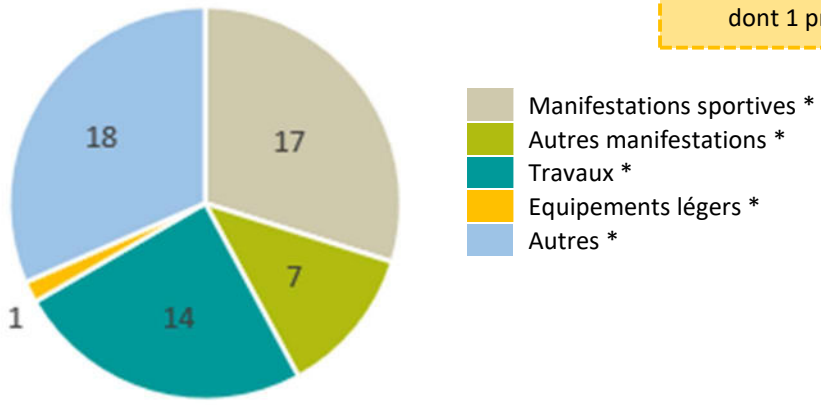

La liste détaillée des projets accompagnés est présentée en annexe.

** Manifestations sportives : trail, surf, waveski, cross, triathlon, semi-marathon …*
** Autres manifestations : festival, feu d'artifice, commémorations, rando scooters …*
** Travaux : réseaux électrique/fibre, réfection de voie, SPPL, sécurisation ...*
** Équipements légers : panneautage*
** Autres : exercices militaires, tournage de films, SPPL, évacuation cadavre mammifère marin, …*

Activités militaires

L'année 2025 a été marquée par une augmentation du nombre d'exercices militaires sur les sites Natura 2000 et plus particulièrement sur les sites de Gâvres à Quiberon. Ce littoral peu urbanisé et disposant d'infrastructures militaires (Champs de tir du Linès et Fort de Penthièvre) est malheureusement favorable au développement de ce type d'opérations. L'actualité internationale renforce surement cette tendance.

Des échanges sont réalisés avec les différentes armées afin que les enjeux Natura soient intégrés mais souvent dans l'urgence et de manière partielle. Les dates et informations sur le type d'interventions (nombre d'hommes, circuits, engins concernés …) sont connues tardivement et, dans certains cas, non communiquées.

4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET ETUDES

Le syndicat mixte assure chaque année le suivi de plusieurs espèces animales et végétales à forte valeur patrimoniale.

SUIVIS SCIENTIFIQUES
Suivis de la flore : 282 heures
Suivis de la faune : 599 heures

4.1. SUIVI DES ESPECES VEGETALES REMARQUABLES

Une flore remarquable à forte valeur patrimoniale est recensée sur le territoire des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon. Une partie de ces taxons fait l'objet d'un suivi particulier par l'équipe du syndicat mixte dans le cadre des protocoles mis en place par le Conservatoire Botanique National de Brest. Il s'agit de quantifier les populations par différentes méthodes de comptage (pieds par pieds ou estimation selon le type de taxon et d'habitat rencontré), et de cartographier les limites de station.

En 2025, un nouvel outil a été créé permettant la bancarisation sur le terrain des suivis floristiques réalisés par l'équipe des gardes. Cet outil est basé sur l'application Qfield sur les téléphones portables et alimente une base de données commune et interrogeable à distance. Le Syndicat attend le retour du CBNB sur leur base « espèces » afin d'assurer de la compatibilité avec l'outil et de la transmission possible des données produites par le Syndicat.

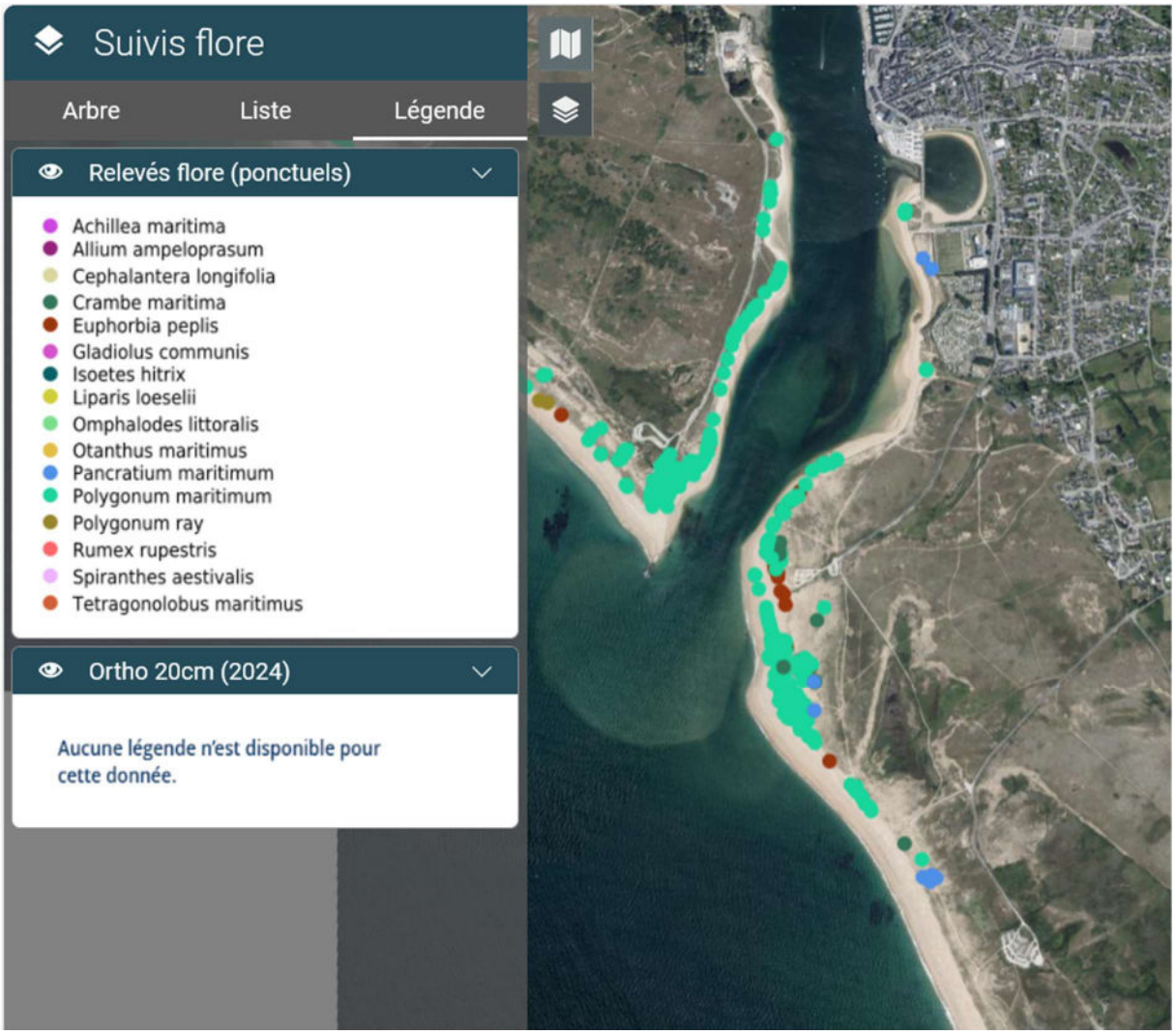

Visualisation des données de suivi en temps réel sur le WebSIG du Syndicat

Les recensements 2025 ont été réalisés sur les espèces suivantes :

Espèce	Statut	Habitat	Secteur(s) concerné(s)	Commentaires
Liparis loeselii (Liparis de Loesel)	Directive habitat	Dépression humide	Erdeven et Plouharnel	Test/formation pour le nouveau protocole proposé par le CBNB
Spiranthes aestivalis (Spiranthe d'été)	Directive habitat	Dépression humide		
Iberodes littoralis (Omphalode du littoral)	Directive habitat	Dune grise	Plouharnel : suivi du secteur d'implantation des gens du voyage Quiberon : suivi suite aux travaux de restauration de la dune grise en 2024	
Rumex rupestris (Oseille des rochers)	Directive habitat	Falaise suintante - Haut de plage	Côté sauvage	Formation par le CBNB (cf. ci-dessous)
Crambe maritima (Chou marin)	Protection nationale	Haut de plage - Dune mobile	Erdeven 2 pieds à la barre	Limite nord de l'aire de répartition de l'espèce (plutôt méditerranéen)
Euphorbia peplis (Euphorbe peplis)	Protection nationale	Haut de plage - Laisse de mer	Plouhinec	
Polygonum maritimum (Renouée maritime)	Protection régionale	Haut de plage - Laisse de mer	Ensemble du massif dunaire	Formation par le CBNB (cf. ci-dessous)
Pancratium maritimum (Lys maritime)	Protection régionale	Dune mobile	Plouhinec - Erdeven - Saint Pierre	

Test du nouveau protocole de comptage du Liparis de Loesel



Liparis loeselii est une petite orchidée discrète de 5 à 25 cm de hauteur de couleur vert-jaunâtre. En Bretagne, on le retrouve sur le littoral en contexte de dépression arrière-dunaire. La Région compte 17 localités de Liparis toutes incluses dans des sites Natura 2000. Elle est classée espèce protégée à l'échelle nationale et d'intérêt communautaire.

Le protocole consistait jusqu'à présent à compter pied à pied chaque plant en distinguant son stade de développement. Ce suivi était très fastidieux et difficile physiquement pour les agents le mettant en œuvre.
En effet, le site compte 6 des 10 plus grosses stations dont la plus importante jusqu'à 15 462 pieds.
L'enjeu du nouveau protocole était pour le CBNB d'adapter une méthode de suivi au contexte breton. Elle doit faciliter le suivi pour les agents tout en conservant la fiabilité des données. Elle a dû tenir compte des caractéristiques morphologiques de l'espèce (petite taille, peu colorée), stationnelles (dépressions humides pouvant présenter une végétation dense), la répartition agrégative des individus ainsi que la dynamique dite « à éclipse » de ses populations (possibles gros écarts d'effectifs d'une année sur l'autre). Au regard de l'importance de ses stations, le site Gâvres-Quiberon a été choisi par le CBNB pour tester ce nouveau protocole.

<u>Descriptif du protocole pour les stations > 500 pieds</u>

1. Matérialisation des contours de la station potentielle sur la base des suivis historiques
2. Maillage de zone de présence potentielle avec une grille de 20mx20m (initialement 25mx25m et réajustée suite à la phase de terrain)
3. Indication de la présence ou l'absence du Liparis pour chaque case de la grille en commençant par les cases situées dans la station connue de l'espèce et sans sortir de la zone de présence potentielle. Les cases à proximité immédiate de la station connue faites une fois à la première application.
4. Définition d'une fourchette du nombre d'individus - 5 classes discutées lors du test

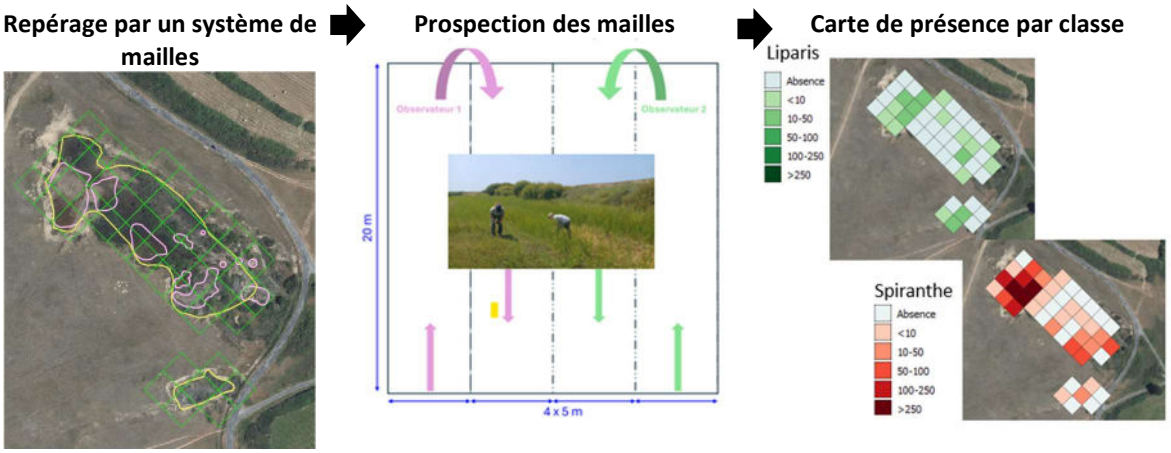

Les résultats du test sont concluants ; la méthode est relativement simple à prendre en main et le comptage plus aisé et rapide. Cela a permis de combiner les suivis Liparis et Spiranthe. L'outil SIG construit par le Syndicat aide également les agents à se repérer sur les mailles puisque rempli en direct. A noter, ce protocole nécessite à minima une équipe de 2 agents afin de prospecter de front chaque maille.

En 2025, 8 zones humides ont ainsi pu être prospectées (Sémaphore et Magouër à Plouhinec – Keranroué, Kerminihy nord et Kerouriec à Erdeven – la Guérite et 2 zones à proximité de la piste ULM à Plouharnel) représentant 246 mailles et 9,84 ha prospectés.

Formation par le CBNB à la reconnaissance de 2 espèces menacées

La renouée de Ray *(polygonome ray – protection nationale)* a été signalée sur différents secteurs en Bretagne. Après vérification, il s'est avéré qu'il s'agissait de pied de la renouée maritime (Polygonum maritimum) avec laquelle la confusion est possible. Aussi, le CNBN forme les gestionnaires à la reconnaissance de ses 2 espèces. Après vérification de terrain, le massif dunaire accueille en 2025 uniquement la renouée maritime.



Formation par le CBNB

De la même manière, *Rumex rupestris* présente des ressemblances avec la sous-espèce littoreus de *Rumex crispus* qui se développe parfois dans les mêmes stations, et *Rumex conglomeratus* qui peut également coloniser les zones humides littorales. La côte sauvage abrite des pieds de *Rumex rupestris.*

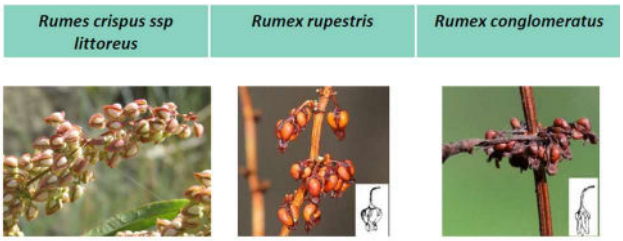

Critères de reconnaissance des Rumex (CNBN)

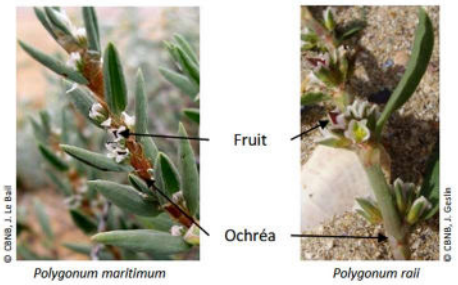

Critères de reconnaissance des Polygonum (CBNB

Par ailleurs, l'ensemble des agents ont bénéficié d'une formation, le 23 juin, par un écologue local sur les espèces végétales de la Côte Sauvage afin de monter en compétence.

4.2. SUIVI D'HABITATS

Dans le cadre de la convention entre le conservatoire du littoral et le CBNB, le syndicat a pu bénéficier d'une journée d'accompagnement, le 12 septembre 2025, visant à partager les questionnements sur la gestion des landes en vue de la mise à jour à l'étude de la cartographie des HIC et des mesures qui pourraient être mises en place dans le cadre de l'action TER 19 du DOCOB « Lutter contre la fermeture des landes littorales ».

Conclusions de la rencontre

- Cartographie HIC actuelle a priori plutôt correcte sur le volet landes,
- Habitats de Landes localisées surtout en première frange entre les pelouses et les zones anciennement cultivées,
- Etat de conservation HIC Landes (4030) :
  - Globalement en bon état,
  - Pas d'intervention nécessaire,
  - Veille sur la dynamique (a priori stable) des ptéridaie et fourrés en arrière pour éviter une colonisation des landes,
  - Veille EEE mais a priori trop secs pour une colonisation par les plantules de baccharis situés en arrière littoral.
- Fourrés/ptéridaies en arrière des landes :
  - Fourrés à ajoncs ou friches appelés « lande » par les anciens,
  - Parcelles anciennement exploitées pour le maraichage, la culture de l'ajonc ou du pâturage
  - Sols déstructurés peu favorables à la « vraie » lande.



Habitat de lande sèche (Saint-Pierre-Quiberon)

⇨ *Perceptives : poursuivre le travail avec l'association de chasse sur la gestion par layons des fourrés afin de favoriser une mosaïque d'habitats - Confirmer avec stage sur l'historique des landes, l'état des landes et les potentiels de restauration*

4.3. SUIVI DE L'AVIFAUNE

AVIFAUNE NICHEUSE - PLUVIER A COLLIER INTERROMPU (MESURES OIS6 ET OIS7)

Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon constituent l'un des principaux sites de nidification du Gravelot à collier interrompu en Bretagne. Les enjeux pour cette espèce en danger sont forts et le syndicat mixte participe à l'amélioration des connaissances avec un suivi régulier des effectifs, une protection des sites de reproduction avec une matérialisation des nids mais également à la sensibilisation des usagers du littoral.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU
62 couples (- 5 / 2024)
89 nids suivis (+1 / 2024)
48 jeunes à l'envol (- 18 / 2024)

Recensement régional des reproducteurs

Dans le cadre du programme régional d'action (PRA) du Pluvier à collier interrompu (ancien nom : Gravelot à collier interrompu), le syndicat participe au recensement régional. En concertation avec Bretagne Vivante qui pilote le PRA, le syndicat mobilise les partenaires et organise le recensement à l'échelle du Massif dunaire. L'objectif des 2 recensements (mai et juin) est de repérer les regroupements prémigratoire du Gravelot et de déterminer dans la mesure du possible les ratios sexe (M/F) et âge (volant de l'année / individu de + d'un an). Chaque recensement est mené sur la même journée sur l'intégralité des communes afin d'éviter tout biais lié à d'éventuels double comptage.

En 2025, le site Gâvres Quiberon comptabilise 62 couples (formule Bretagne-vivante) ce qui représente 21,6 % des effectifs nicheurs bretons (25,5% en 2024). Le massif dunaire de Gâvres Quiberon est le second site breton après la baie du Mont Saint-Michel avec 73 couples (partie Bretagne + Normandie).

Suivi et protection des nids et poussins

Depuis 2020, afin de renforcer ses moyens de suivi et de protection du Gravelot à collier interrompu, le syndicat mixte fait appel à 3 jeunes stagiaires entre avril et juillet. Ils ont arpenté les plages et les dunes afin d'effectuer observations, identifications et protection des nids mais également sensibilisations des usagers. Ce dispositif a permis de compléter le travail effectué chaque année par l'équipe de gardes.

Dispositif de cages de protection

	2022	2023	2024	2025
Nombre de nids	62	96	88	89
Nombre de poussins éclos	85	119	150	119
Nombres de jeunes à l'envol	16	40	66 *+ 16 jeunes de plus de 15 jours **	48 *+ 16 jeunes de plus de 15 jours **

** Les jeunes commencent à voler entre 20 et 23 jours. Après 15 jours, même s'ils ne sont plus observés, la probabilité de survie est plus forte.*

En 2025, la protection des nids a été poursuivie avec l'installation de cages grillagées. Elles viennent renforcer l'enclos installé lorsque la situation est jugée « à risque » par les gardes (zone fréquentée, prédateur à proximité…). Elle assure une protection des adultes reproducteurs et des œufs contre la prédation et le dérangement.

Parallèlement à la protection des nids, une communication est mise en place afin d'informer et de sensibiliser les usagers en entrée de plages ainsi qu'à proximité des nids localisés par les gardes ou stagiaires (cf. partie 5.1).

Test du drone équipé d'une caméra thermique pour la recherche de nids notamment en dune grise

Dans le cadre de la MIG Biodiversité portée par l'ONF, un survol drone avec capteur thermique a été réalisé en juin à 6h00. L'objectif de ce projet était de définir si le capteur thermique permettait d'identifier à distance les oiseaux nichant sur la plage mais aussi sur la dune grise, afin d'appuyer les équipes de terrain dans le dénombrement et la géolocalisation des nids.

Afin de limiter le risque de dérangement des nicheurs, une hauteur de survol de 70 m a été mise en place. Des agents de l'ONF et du Syndicat s'assuraient à l'aide de longues vues de l'absence de dérangement.

Lors du test en vol stationnaire, il n'a pas été possible de détecter les oiseaux nichant sur la plage (nids géolocalisés). Il semble y avoir des variations de température sur l'image thermique, mais cela correspond davantage aux algues sur la plage. Il n'a pas non plus été possible de reconstituer l'image ortho avec le canal thermique. Les rafales de vent ont rendu difficiles la stabilisation du drone.



Drone appartenant à l'ONF

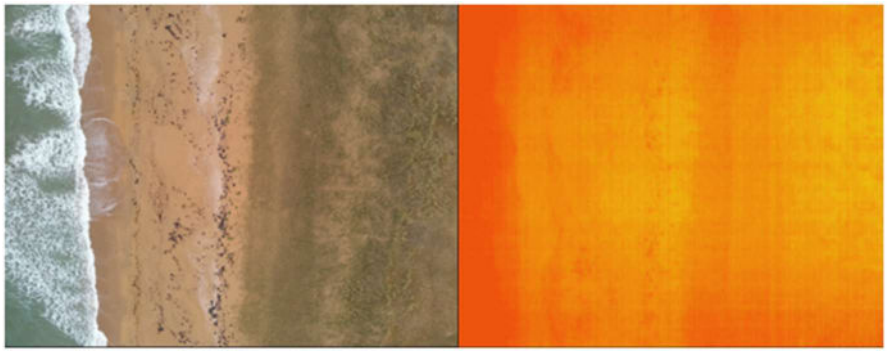

Extrait image thermique drone (ONF 2025)

AVIFAUNE MIGRATRICE ET HIVERNANTE - COMPTAGE INTERNATIONAL WETLAND (MESURES OIS6)

Le comptage des oiseaux d'eau hivernants de la mi-janvier est un recensement international des espèces présentes sur un réseau de zones humides organisées en « sites Wetlands ». Les "oiseaux d'eau" regroupent des espèces variées, inféodées aux zones humides et milieux aquatiques à un moment de leur cycle annuel. Cela inclut par exemple les canards, oies, cormorans, grèbes, échassiers, limicoles, mouettes et goélands, etc. Ce comptage est organisé au niveau national par la LPO et en Bretagne par l'association Bretagne-Vivante qui s'appuie sur une trentaine d'organismes volontaires.

Depuis 2017, l'équipe du Syndicat contribue à ce programme pour l'unité fonctionnelle de la baie de Quiberon, qui englobe le littoral entre la Trinité-sur-mer et la Barre d'Etel. En 2025, cette participation du Syndicat au comptage international a été réitérée avec l'OFB.

Le bilan national met en évidence un nombre d'oiseaux comptabilisés le plus bas depuis 10 ans avec 2,5 millions d'eau sur 493 sites. Toutefois, des contrastes sont marqués selon les groupes.



Wetland 2025 – OFB / Syndicat

En janvier 2025, le secteur de la Baie de Quiberon est toujours d'importance international pour la Bernache cravant. 118 521 limicoles ont été comptabilisés sur le Littoral Bretagne Sud dont 7 569 sur l'unité fonctionnelle de la baie de Quiberon. Parmi ces limicoles, on compte notamment : 3 669 bécasseaux variables (représentant plus de la moitié des effectifs du littoral Bretagne sud), 710 huitriers pie, 637 bécasseaux sanderling, 559 tournepierres à collier, 419 pluviers argentés, 253 vanneaux huppés, 222 pluviers dorés (liste non exhaustive).

4.4. ETUDES LIEES A LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

EXPERTISE ECOLOGIQUE SUR LA ZONE HUMIDE INTRA-DUNALE DU SEMAPHORE A PLOUHINEC (TER13)

En 2024, le Syndicat avait missionné un expert écologue sur 2 zones humides sur lesquelles une gestion conservatoire est mise en place sur propriété Conservatoire du Littoral (cf. partie 2.3). Pour rappel, l'objectif était d'évaluer l'adéquation des mesures de gestion mises en plage avec l'enjeu de conservation de l'habitat et des espèces associées (Liparis de Loesel et Spiranthe d'été) et, le cas échéant, proposer une adaptation de ces mesures. Dans ce cadre, un protocole avait été établi après échanges avec le CBN de Brest ; il est basé sur l'analyse des faciès de végétation et des différents facteurs de dégradation.

En 2025, le Syndicat a complété le diagnostic avec une seconde étude sur la zone humide du Sémaphore basée sur le même protocole. La phase de terrain s'est déroulée en juillet.

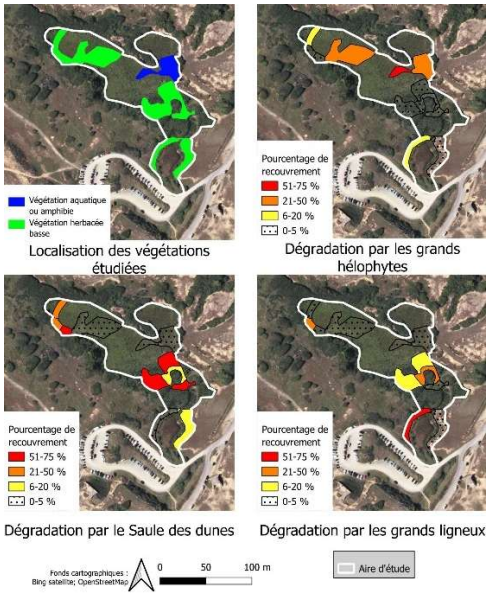

Facteurs de dégradation de la végétation herbacée et amphibies

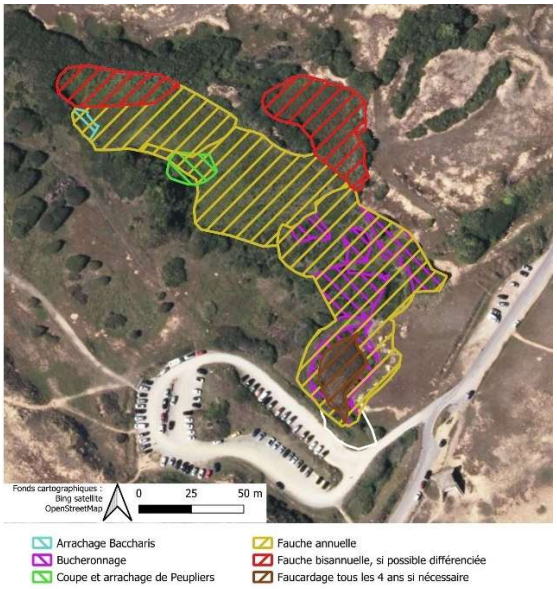

Préconisation de gestion de la zone humide du Sémaphore

Au vu du nombre important de zones potentiellement concernées par ce type de diagnostic, la commande du Syndicat était un protocole simple à prendre en main par des « non-spécialistes » et reconductible en interne par l'équipe Natura 2000. Début septembre 2025, les agents ont pu bénéficier d'une formation à ce protocole. L'objectif est de pourvoir le déployer sur les autres zones humides du massif dunaire dans les prochaines années.

EXPERTISE ORNITHOLOGIQUE SUR LES 2 SITES NATURA 2000 (OIS6)

Le Syndicat a lancé une expertise ornithologique sur les 2 sites Natura 2000 la ZPS « Baie de Quiberon » mais également la ZSC « Massif dunaire de Gâvres à Quiberon » sur la période 2024-2025. Cette étude est réalisée par Bretagne-Vivant. Pour rappel, les groupes d'oiseaux visés par ce travail sont les suivants : oiseaux d'eau et marins migrateurs et hivernants, oiseaux d'eau et marins nicheurs, oiseaux nicheurs des dunes et oiseaux nicheurs paludicoles.

La première phase réalisée en 2024 a permis d'identifier et collecter les données existantes (bases naturalistes comme études ponctuelles) de 2013 à 2024, de réaliser un état des lieux des données disponibles et de faire des premières propositions de protocoles de suivis sur les espèces et/ou secteurs qui le nécessiteraient.

En 2025, la poursuite du travail visait à réaliser une analyse et une synthèse des connaissances disponibles et collectées de 2013 à 2024.

2 réunions du groupe « avifaune » * ont été organisées en 2025 pour suivre ce travail :

- le 24 février : stratégie d'acquisition de connaissances,
- le 3 novembre : restitution des résultats d'analyse et la synthèse des enjeux.

** Composition du groupe de travail « avifaune » : propriétaires publics (Conservatoire du littoral, Département, Marine, ONF), de l'OFB (service départemental et délégation de façade), DDTM, ornithologues collecteurs de données, animateurs des sites voisins et Bretagne vivante.*

En complément, des échanges et points techniques ont été réalisés et notamment :

- le 3 septembre - rencontre entre les chargées de mission Natura 2000 (OFB et Syndicat) et Bretagne Vivante : traitement et les formats de restitution des données,
- le 17 octobre - rencontre technique avec Bretagne Vivante : finalisation de l'étude,
- 1 réunion téléphonique avec le chargé de mission pour le site Rade de Lorient afin de présenter l'étude et d'échanger sur la répartition pour l'acquisition de connaissances.

Premiers résultats issus de l'étude (rapport intermédiaire)

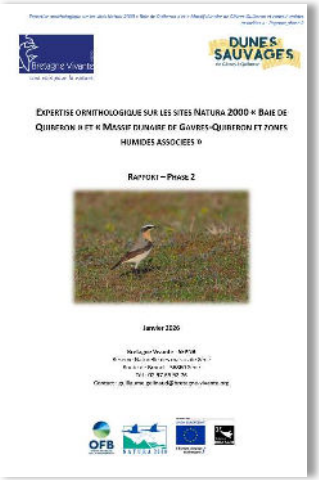

- 184 978 données sur Faune-Bretagne entre septembre 2013 et août 2024,
- 360 espèces et sous-espèces présentes,
- La Baie de Plouharnel, un site d'importance internationale pour les oiseaux d'eau migrateurs et hivernants,
- Des secteurs intéressants pour les oiseaux d'eau nicheurs : Marais de Kersahu, les étangs de Kervran-Kerzine, l'étang du Varquez,
- Les dunes du site Natura, le plus important en Bretagne pour le Traquet motteux et surement un site majeur français de basse altitude,
- 20 couples de vanneaux sur le Massif, un des sites majeurs de reproduction en Bretagne.

La restitution de l'étude a pris du retard. Un rapport intermédiaire a été transmis par Bretagne vivante et le rendu définitif est prévu au premier semestre 2026.

DIAGNOSTIC DE LA PECHE A PIED SUR LES SITES NATURA 2000 GAVRES-QUIBERON (MER1)

L'Observatoire du plancton réalise depuis juin 2024 le diagnostic de la pêche à pied de loisir sur les sites Natura 2000 Massif dunaire et Baie de Quiberon afin de compléter celui réalisé en 2020-2021 sur la Petite Mer de Gâvres. D'une durée de trois ans, ce diagnostic vise à quantifier et qualifier la pratique de la pêche à pied récréative sur l'ensemble du territoire, localiser les sites de pêche les plus fréquentés, étudier les potentielles pressions sur la ressource et les habitats marins (herbiers de zostères et champs de blocs) et évaluer leur état de conservation. Parallèlement des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques sont également menées. Les conclusions de ces trois années de suivis (financés via une subvention OFB) serviront s'il y a lieu à la mise en place de mesures de gestion adaptées.

L'année 2024 a été centrée sur un travail d'enquête auprès des pêcheurs à pied et de comptage, dont le comptage national organisé par le réseau Littorea, mené conjointement à des actions de sensibilisation. Un survol par drone de la baie de Plouharnel et de la petite mer de Gâvres a permis d'acquérir de nombreuses images aériennes des herbiers de zostères présents.



Les enquêtes, comptages et actions de sensibilisations se sont poursuivies en 2025 pour compléter les données collectées en 2024. Le comptage national réalisé les 11 et 12 août a permis de dénombrer 528 pêcheurs à pied sur la petite mer de Gâvres et 356 en baie de Quiberon. Quelques mauvaises pratiques ont été observées à cette occasion (pêcheurs dans les concessions ostréicoles ou dans les herbiers) soulignant la nécessité de poursuivre les actions de sensibilisation.

Un travail sur la caractérisation des herbiers à Zostera noltii et faune associée a été réalisé dans le cadre d'un stage de Master 2 encadré par l'Observatoire du plancton, basé sur l'analyse des images drone prises en 2024 et de prélèvements de la faune benthique. Ce travail a montré une extension des herbiers sur le secteur baie de Quiberon et au cœur de la Petite mer de Gâvres. Si ceux-ci connaissent une dynamique positive, en revanche, l'herbier en fond de la petite mer est soumis à de fortes variations saisonnières qui témoignent d'apports organiques importants culminant en été qui influent sur son état.

Les actions engagées vont se poursuivre en 2026.

5. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

***A noter** : seules les actions réalisées exclusivement par les 3 gardes et/ou le coordinateur Natura 2000 sont prises en compte dans la subvention. Il s'agit du temps de personnel pour la construction de certains outils, l'appui à la rédaction des contenus de supports de communication, la signalétique, la sensibilisation des professionnels, le partenariat avec les structures professionnalisantes, la sensibilisation des usagers et la participation à la vie du réseau Natura 2000. Toutefois, les opérations concourant aux objectifs du DOCOB réalisées par l'ensemble de l'équipe du Syndicat sont présentées ci-dessous afin de donner à voir l'ensemble de l'action du Syndicat sur les sites Natura.*

5.1. OUTILS DE COMMUNICATION – MEDIA

GUIDE SUR LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES A DESTINATION DU GRAND PUBLIC - EN COURS DE REDACTION

De nombreuses espèces exotiques envahissantes présentes sur le massif dunaire sont ce que l'on appelle des « échappées de jardin ». Aussi, afin de sensibiliser les particuliers à l'importance du choix de leur plantation et de favoriser les actions individuelles de lutte, le Syndicat a lancé en 2025 un travail pour l'élaboration d'un guide d'information à destination du grand public.

Suite à différents contacts pris pour des retours d'expérience, il est apparu que de nombreuses collectivités gestionnaires d'espaces du littoral morbihannais partageaient le même besoin. Aussi, sous l'impulsion du Syndicat, un groupe de travail a été monté afin de réfléchir aux meilleures solutions à proposer aux particuliers (gestion des EEE et plantes de remplacement) et de co-construire un guide commun. Ce travail est piloté par la chargée de mission « Paysages et patrimoines » du Syndicat avec l'appui de la chargée de mission Natura 2000.

3 réunions du groupe de travail ont été organisées en 2025 :

- le 26 juin
- le 2 octobre
- le 17 décembre

auxquelles ont participé : la Fredon, Lorient Agglomération, AQTA, le PNR du Golfe du Morbihan, le SMRE, les communes de Brech, d'Hennebont et Saint-Pierre-Quiberon. La communauté de communes de Belle-Ile-en-mer et la Trinité-sur-Mer suivent également la démarche.

Les services en charge de la gestion des déchetteries ont été sollicités dans le cadre de ce travail. A l'heure actuelle, les intercommunalités ont des filières de gestion des rémanents différentes et n'ont pas de stratégie sur le devenir des EEE arrachées.



Visuel provisoire fiche « griffe de sorcière »

Le travail de co-construction devrait aboutir mi-2026 avec la finalisation du guide commun.

COMMUNICATION NUMERIQUE : SITE INTERNET ET FACEBOOK (MESURE MT3)

Le Syndicat mixte a ouvert une page Facebook en janvier 2018. Des actualités ont été régulièrement publiées sur cette page en 2025 (www.facebook.com/DunesSauvagesGavresQuiberon). On compte 2 546 abonnés en 2025 (+101 par rapport à 2024).

Le site internet du Syndicat, créé en 2018, dispose de 5 pages dédiés à la démarche Natura 2000 (dont 4 créées en 2020) et plusieurs concernant les habitats, la faune et la flore présents sur le Grand Site.

Fréquentation des pages Natura 2000 et biodiversité : 2 699 pages vues en 2025 (2 434 en 2024)

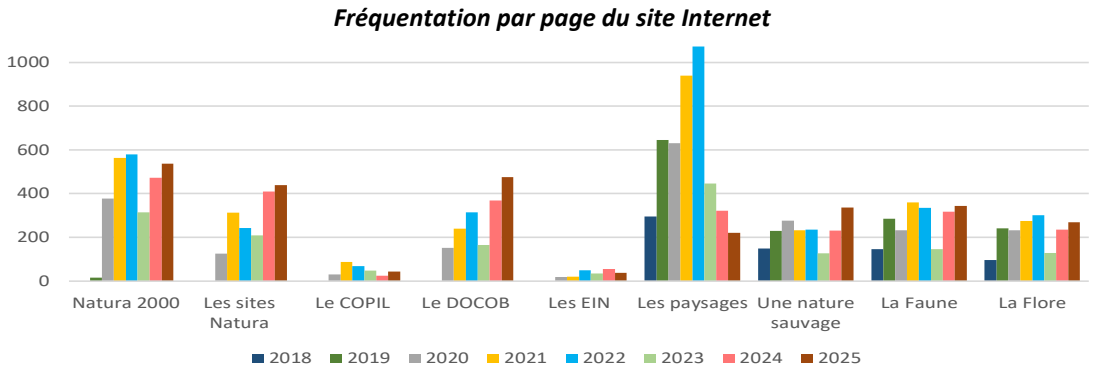

** Les données 2023 ne concernent que le premier semestre*

SIGNALETIQUES « ZONE DE NIDIFICATION » (MESURE MT3)

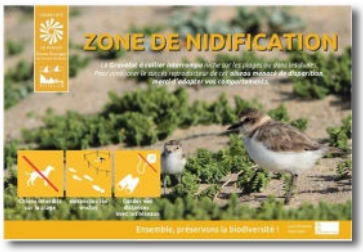

Afin d'informer les usagers de la présence des nicheurs et de les inciter à adapter leur comportement (chien en laisse, respect des enclos, respect des distances), des panneaux sont installés aux endroits passants à proximité des secteurs de nidification. Ils sont laissés uniquement durant la période de nidification afin de favoriser la prise de conscience et de limite l'habituation des usagers.

Ainsi, en 2025, des panneaux « Gravelot à collier interrompu » ont été placés en entrée de plage et à proximité des enclos ou cages installés. Des affiches complémentaires ont été mises en place pour les nicheurs des dunes (huppe fasciée, traquet motteux, hirondelle et tadorne de belon) et les hirondelles de rivages.



Enclos accompagné d'un panneautage « hirondelles de rivages » - Ria d'Etel



Panneautage « Traquet motteux » - Dunes de Plouhinec

5.2. ORGANISATIONS DE REUNIONS D'INFORMATION OU DE MANIFESTATIONS

LA « VOYAGEUSE DES DUNES SAUVAGES » (MESURE MT3)

Pour sa deuxième année d'existence, la "Voyageuse des Dunes Sauvages" a confirmé son rôle essentiel de médiation itinérante au service du territoire. Cet été, en plus des sites naturels, la voyageuse est allée à la rencontre des habitants et des visiteurs sur les 7 communes du Syndicat.

L'ETE DE LA VOYAGEUSE
35 animations
3 530 personnes sensibilisées

Présente lors de 35 interventions, la « Voyageuse » a rythmé les grands rendez-vous de la saison : des marchés estivaux et nocturnes aux fêtes traditionnelles, jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine. Ce déploiement de proximité a permis de sensibiliser un large public, totalisant 3 530 personnes rencontrées, dont 2 075 adultes et 1 455 enfants, renforçant ainsi le lien entre la préservation de nos milieux dunaires et la vie locale.



PROGRAMME D'ANIMATION GRAND PUBLIC (MESURE MT3)

Chaque année depuis 2008, le syndicat mixte propose un programme d'animations ouvert à tous sur inscription afin de partager ses connaissances du territoire qu'il gère, qu'il protège et qu'il souhaite valoriser.



En 2025, malgré des difficultés de continuité liées au personnel d'animation, ce sont 35 animations destinées au grand public qui ont pu avoir lieu. 888 personnes ont participé aux sorties cette année.

ANIMATIONS 2025
35 animations
490 participants

Des animations ont aussi été organisées dans le cadre de la fête de la Nature, des 50 ans du Conservatoire du littoral, de la fête de la Forêt organisée par le Département du Morbihan ou encore lors de la 1ère édition de Nature en fête sur la commune de Saint-Pierre-Quiberon.

SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS (MESURE MT4)

Le syndicat mixte maintient son partenariat avec l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques. En 2025, il a réalisé 2 interventions en juin (salle le matin et site l'après-midi) d'information et de sensibilisation aux espaces naturels et au développement durable lors des formations des futurs professionnels des sports nautiques (Bac Pro Kitesurf et BP surf).

Suite à un signalement, les loueurs de cycles de la communes d'Erdeven ont été rencontrés individuellement avec la police municipale afin de rappeler les consignes à transmettre sur l'usage des cycles en espace naturel. Ces rencontres ont également été l'occasion d'échanger sur l'interdiction de publicité d'un cycle en infraction. En effet, il avait été constaté des photos incriminantes sur les sites Internet et réseaux sociaux de certains professionnels. Dans ce cadre, des échanges ont été nécessaires avec l'OFB afin de connaitre la réglementation.

5.3. ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES / PARTENARIATS AVEC LES LYCEES PROFESSIONNELS

AIRES MARINES EDUCATIVES

Les interventions auprès des écoles primaires du territoire s'appuient notamment sur le dispositif national des Aires Marines Educatives (AME). Une AME est une bande de littoral maritime gérée de manière participative par une école tout au long d'une année. Les élèves y explorent le milieu marin, rencontrent habitants et professionnels de la mer et décident, au conseil des enfants pour la mer, de leurs prochaines explorations ou des actions écocitoyennes qu'ils vont mener.

Le syndicat mixte est la structure référente et accompagne les enseignants dans la construction des actions pédagogiques autour du littoral et du développement durable.

A l'image des animations Grand Public, l'année 2025 a été perturbée dans l'accompagnement des projets éducatifs en raison de mouvements dans les ressources humaines sur ce poste. A l'automne, 10 écoles du territoire ont retrouvé leur label Aire Marine Educative.

AIRES MARINES EDUCATIVES 2025
10 écoles labellisées AME
62 interventions dont 39 pour les écoles du territoire



PARTENARIAT AVEC LES LYCEES PROFESSIONNELS

Le syndicat mixte a un partenariat avec le Lycée de Kerplouz d'Auray. En 2025, la chargée de mission Natura 2000 et le coordonnateur de gestion ont rencontré la nouvelle équipe enseignante afin de prendre connaissance du nouveau format d'apprentissage et d'échanger sur les actions possibles pour des BTS Gestion et protection de la Nature (GPN). Les sujets 2025 ont consisté à la réalisation de :

- Diagnostics écologiques des dépressions intra-dunales sur les communes de Plouhinec et Plouharnel sur la base de la méthode proposée dans le cadre de l'expertise écologique par Maxime Leroy (cf. partie 4.4) et des comptages d'amphibiens.
- Travaux de rajeunissement de la succession végétale dans une dépression dunaire à Plouharnel.

Le syndicat mixte a également un partenariat avec le lycée Anne de Bretagne de Locminé qui propose une filière PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF - seconde à la terminale). En 2025, les élèves ont travaillé à ouvrir une parcelle située sur la commune de Plouharnel afin de rendre l'accessibilité des pieds d'herbes de la pampa pour une intervention ultérieure. Ce chantier a également permis la coupe des peupliers qui avaient envahis la zone rivulaire de cours d'eau situé à proximité.



Chantier d'ouverture de milieux - Plouharnel

Dans le cadre de ces partenariats, l'équipe Natura 2000 du Syndicat est mise à contribution pour communiquer les éléments d'état des lieux, réaliser des points d'avancement et répondre aux questions des élèves ainsi que pour encadrer et participer aux chantiers avec les élèves.

5.4. SENSIBILISATION DES USAGERS

Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, à l'instar de nombreux sites naturels, sont très fréquentées. Les multiples activités et usages que l'on y rencontre impactent plus ou moins les aménagements et les habitats naturels.

SENSIBILISATION DES USAGERS
2 665 sensibilisations (1 355 en 2024)
151 h (101h en 204)

Les gardes du littoral assurent, toute l'année, une surveillance du site et une sensibilisation des usagers. En cas d'infraction constatée ou d'impact sur l'environnement, ils engagent les échanges avec les usagers pour prévenir les dégradations ou modérer certains comportements. En cas de besoin, ils sont en relation avec les polices municipales et autres forces de l'ordre.

Ils interviennent également pour renseigner les usagers sur la biodiversité ou plus globalement sur l'environnement.

Ces interventions ont fortement augmenté en 2025 par rapport aux années précédentes avec une augmentation de 96% du nombre de sensibilisations et de 49,50% de temps passé. Il faut noter le caractère de plus en plus agressif de certains usagers envers les agents.

Comme des années précédentes, près de la moitié des sensibilisations (1232) concerne le rappel de la réglementation pour les propriétaires de chiens.

Bilan des sensibilisations en 2025

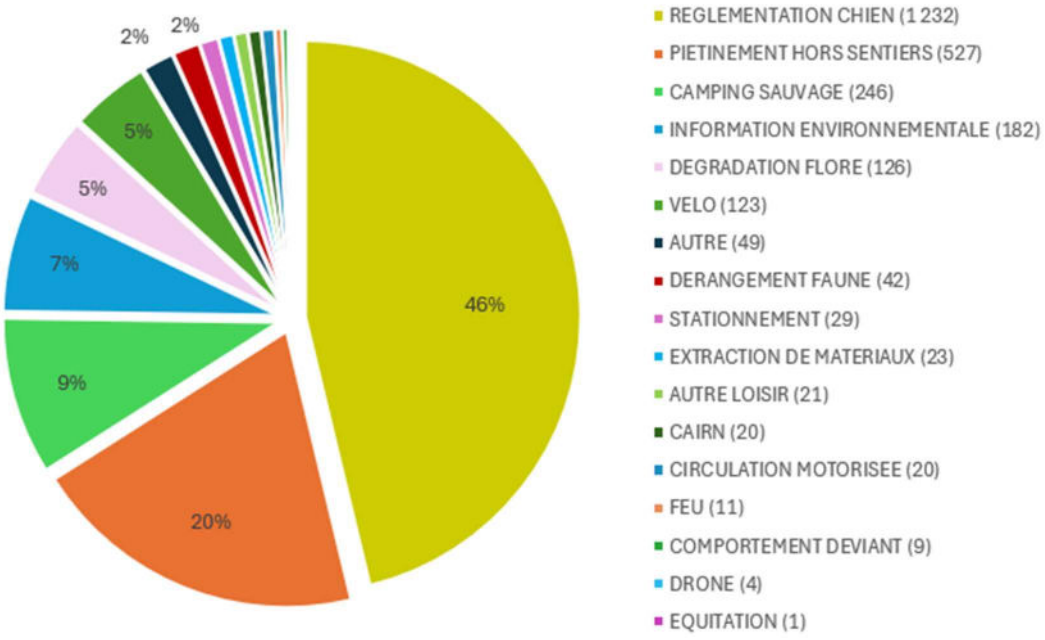

Deux opérations de police mutualisées ont été menées en juillet et en août sur les plages d'Erdeven, Plouharnel et Saint-Pierre-Quiberon. Elles ont mobilisé les gardes du syndicat mixte, la gendarmerie (poste équestre, brigade verte), les polices municipales et l'OFB.

Par ailleurs, tout au long de l'année, de nombreuses incivilités sont constatées et notamment le vol / la dégradation des signalétiques (chiens et équestres notamment) et la détérioration des aménagements de mises en défend ou de suppression d'accès/sentiers sauvages.



Action de police mutualisée

Quelques illustrations



Camping sauvage sur la dune



Camping-car garé sur l'espace naturel



Vélo passé par-dessus les aménagements



Moto-cross sur la plage



Passage des aménagements et traversée de dune



Chien en divagation



Dépôts sauvages (ordures ménagères – déchets verts)



Vol des pictogrammes d'information

5.5. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE

Sur le volet terrestre et estran, l'animatrice Natura 2000 du Syndicat a participé à différentes rencontres/ temps d'échanges :

NATIONAL	– Webinaire financements européens pour la biodiversité proposé par l'OFB – Journée d'échanges techniques "Évaluer la gestion des aires protégées : indicateurs & outils de suivi" proposé par l'OFB (Paris)
REGIONAL	– Webinaire SURICATE - Tous Sentinelle des Sports Nature proposé par la Conférence Régionale Du Sport Bretagne – Webinaire « Plans d'Actions Territoriaux aires protégées et Stratégie Régionale Biodiversité en Bretagne » proposé par l'ABB – Forum annuel des gestionnaires d'espaces naturels bretons (Plélan de Petit) – Groupe de travail "Devenir et valorisation des rémanents" piloté par l'ABB (Rennes) – Participation en visio au groupe de travail dédié à l'élaboration d'une méthode de cartographie des HIC du site de la Vallée de l'Aulne (retours d'expérience – réseau animateurs régionaux) – Rencontre avec l'ENVSN et l'ABB sur les projets en cours et notamment le guide à destination des organisateurs d'évènements sportifs (Saint-Pierre)
DEPARTEMENTAL	– Réunion des animateurs Natura 2000 du Morbihan organisée par la DDTM (Vannes) – Groupe de travail départemental Baccharis (Vannes) – Entretien dans le cadre du stage sur le diagnostic de survol dans les aires protégées du Morbihan piloté par la DDTM
LOCAL	– COPIL du site Natura 2000 rade de Lorient – Rencontre avec la DRAJES sur les interconnexions activités de loisirs/ enjeux écologiques et actions concertées avec les professionnels agréés (Plouharnel)

Sur le volet estran et marin, l'animatrice Natura 2000 de l'OFB a participé à :

NATIONAL	– Tables rondes des gestionnaires d'aires marines protégées – Rencontres nationales de la conchyliculture et des cultures marines – Audit de la cour des comptes européenne sur la gestion des Aires marines protégées – Copil PNA en faveur du Puffin des Baléares
REGIONAL	– Assises citoyennes de la mer et du littoral – Copil des MR9 et MR10 du parc éolien de Saint-Nazaire – Comité de suivi SEM-REV
DEPARTEMENTAL	– Réunion des animateurs Natura 2000 du Morbihan organisée par la DDTM (Vannes)

6. Articulation de Natura 2000 avec les politiques publiques, les programmes et les actions sur le site

Projet suivi en 2025 par : Chargée de mission Syndicat | Chargée de mission OFB | OFB et Syndicat

PROJET	PORTEUR	NATURE	SUIVI
Atlas de la biodiversité communale	Quiberon	Lancement de la démarche (calendrier, collectes des données d'inventaires et stratégie de prospection, communication et animations)	
Atlas de la biodiversité communale	Saint-Pierre	Présentation du diagnostic et échanges sur le plan d'actions	
Révision du PLU	Saint-Pierre	COPIL sur la synthèse du diagnostic et des enjeux	
Trame verte et bleue	Saint-Pierre	1er atelier d'échanges à partir des supports cartographiques présentés ou produits en Cotech	
APPB Kerminihy	DDTM – CD56	Rencontre de terrain afin d'échanges sur les enjeux écologiques et les usages concernés par le projet d'APPB	
Projet de STEP	Plouhinec	Réunion de travail sur le projet de création de création d'une station d'épuration au Bisconte	
Gestion de l'ENS Dunes d'Erdeven	Département	Echanges sur les dossiers « usages » et visite de terrain sur la programmation des travaux 2025-2026	
MIG Dunes	ONF	Visite de terrain « programmation des travaux 2025-2026 »	
Gestion des 4 sites du Conservatoire	CDL	Echanges sur les dossiers « usages » et les travaux 2025	
Gestion du site militaire du Linés	Marine	Réunion d'échange sur les possibilités d'actions notamment sur les étangs de Kervran-Kerzine dans le cadre d'un futur FITE	
Gestion des layons de chasse	ACCA de Saint-Pierre	Visite terrain pour échanger sur les modalités de gestion des fourrés thermophiles	
Partenariat BTS GPN	Lycée Kerplouz Auray	Réunion retour sur l'année scolaires 2024-2025 et projections sur l'année 2025-2026 sur les éventuels sites d'études et de travaux	
Obligations légales de débroussement	Conservatoire	Visite de terrain sur les propriétés du Conservatoire afin d'échanger sur la mise en œuvre des OLD	
Acteurs Nautiques	Saint-Pierre	Réunion bilan 2025/saison 2026	
ZMEL	Plouharnel	Visite terrain avec le SMEL pour la réalisation de l'inventaire de l'herbier de zostères naines	
ZMEL	Saint-Pierre et Quiberon	Réunion du Conseil des mouillages de la Presqu'Ile	
Projet CLIMAREST (restauration du banc d'huîtres)	IFREMER/ SEABOOST	2 visio avec SEABOOST de présentation résultats et suite du projet Mise en relation avec l'AELB pour financement (par l'OFB)	
Projet REPARE (restauration de l'huître plate)	CRC Bretagne Sud	Réunion du COPIL	
Diagnostic pêche à pied et herbiers de zostères	Observatoire du plancton	Réunion bilan 2024	

7. ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE & GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

7.1. REUNION(S) DU COMITE DE PILOTAGE ET DU COMITE TECHNIQUE

Le COPIL des 2 sites Natura 2000 « Massif dunaire de Gâvres à Quiberon et zones humides associées » et « Baie de Quiberon » s'est tenu le 22 avril 2025 sous la Président de Sophie Le Chat, maire de Plouhinec. Cette réunion a permis de présenter le bilan d'animation 2024 et les perspectives 2025 ainsi que la démarche d'Analyse des Risques Pêche (ARP) dans les sites Natura 2000.

Préalablement, une réunion du COTECH a été organisée le 4 avril afin de préparer le COPIL.

En complément, les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site grâce à des échanges réguliers, par téléphone et emails.

7.2. CONVENTION DE PARTENARIAT SYNDICAT/OFB

Le Préfet du Morbihan et le Préfet maritime de l'Atlantique ont confié le suivi de la mise en œuvre du DOCOB au Syndicat Mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon avec un appui technique de l'OFB sur la partie marine des sites Natura 2000. Les modalités d'animation des sites Natura 2000 ainsi que les engagements du Syndicat et de l'OFB sur la partie marine ont été définis dans une convention-cadre pour la période 2024-2026.

Afin d'assurer une coordination des actions et la circulation des informations, des points réguliers ont été réalisés en 2025 entre les 2 chargées de mission Syndicat et OFB.

7.3. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Pour l'année 2025, le Syndicat a déposé :

- Une demande de paiement pour l'animation 2024,
- La demande relative à l'attribution de l'aide financière pour l'animation de l'année 2025 auprès de la Région selon les nouvelles modalités FEDER.

8. SYNTHESE – BILAN DE TEMPS

	Volume horaire total *(4 gardes + animatrice Natura 2000)*	**Volume horaire éligible à la subvention FEDER/Région** *(3 gardes + animatrice Natura 2000)*
Coordination Natura 2000 - appui aux EIN	1230,85	1175,35
Maîtrise de la fréquentation	884,9	745,6
Lutte contre les espèces invasives	445,4	401,55
Gestion des macro-déchets de plage	118,35	96,7
Restauration/maintien des habitats	125,3	93,65
Suivis faune/flore	880,25	703,85
Information (signalétique et balisage)	220,45	171,45
Sensibilisation scolaires/grand public	32,25	30,25
Sensibilisation des usagers - action de Police	151,25	136,85
TOTAL	**4 089,0**	**3 555,25** *(2 696,7 h prises en compte)*

Répartition du volume horaire total 2025
(4 gardes + animatrice Natura 2000)

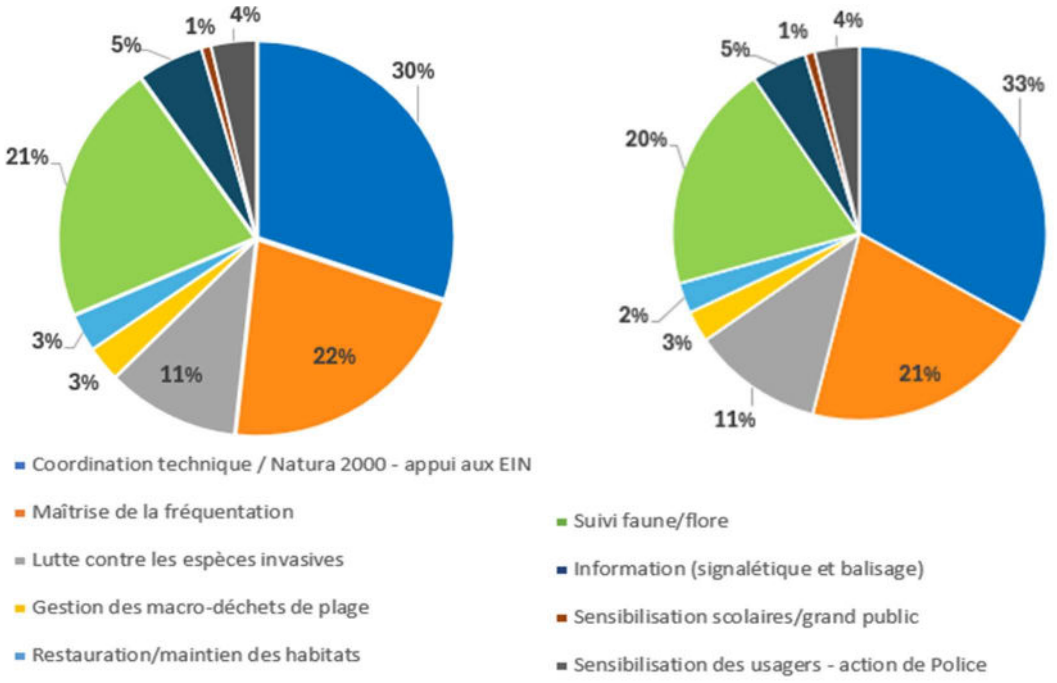

Répartition du volume horaire éligible 2025
(3 gardes + animatrice Natura 2000)

Pour rappel – chiffres de 2024

Répartition du volume horaire total

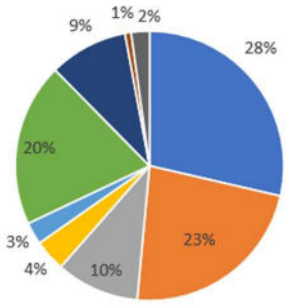

Répartition du volume horaire éligible

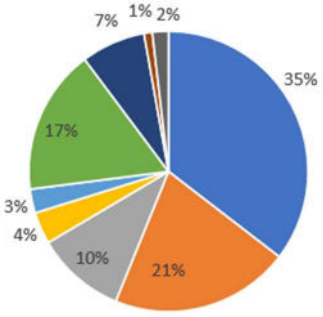

ANNEXE – LISTE DES PROJETS ACCOMPAGNES

Commune(s) concernée(s)	Porteur de projet	Type de projet
Manifestations sportives		
Plouhinec	Ensemble à Plouhinec	Trail
Presqu'ile	Quiberon sport nature	Trail entre landes et océan
Etel	Collège Etel	Course d'orientation dans les dunes
Etel Erdeven	UNSS56	Evènement sportif multisport
Plouharnel	Cercle nautique Etel	Coupe de Bretagne de Waveski surfing
Plouharnel	UGSEL BRETAGNE	Championnat territorial de surf individuel
Erdeven	Association "SURF DES MEGALITHES	Championnat "Open Longboard des Mégalithes 2025"
Erdeven	Courir à Erdeven	Semi-marathon et 10 km
Plouharnel ou Erdeven	Canoë-Kayak Club de Vannes	Coupe de France de Waveski-Surfing
Plouharnel et Plouhinec	Guidel Surfcasting Club	Concours de pêche de bord de plage
Erdeven	Guidel Surfcasting Club	Concours de pêche de bord de plage
Multicommunes	Les Mouettes Sportives Trinitaines	Red Ouf Swimrun de la baie de Quiberon
Erdeven	Hennebont athlétisme	Randonnée
Plouharnel	UGSEL BRETAGNE	Championnat de surf
Carnac - Plouharnel	Kayak Club de Carnac	Balade kayak - portes ouvertes
Plouhinec	Asso Ensemble à Plouhinec	Trail
Plouharnel	UNSS56	Championnat de cross
Manifestations autres		
Plouharnel	LBMG	Evènement commémoratif « Assaut du Bégot »
Erdeven	Association Stop nucléaire 56	50 ans de l'abandon du projet nucléaire
Saint-Pierre /Quiberon	Les Breizh Brothers	Randonnée en scooters
Saint-Pierre -Plouharnel	Electro	Concerts Les Electros
Quiberon et Saint-Pierre	Commune	2 feux d'artifice Festival « Presqu'île Breizh »
Erdeven	Syndicat	Fête du grand site
Plouhinec	France télévision	Course itinérante filmée
Travaux		
Erdeven	RTE	Sondage vérification réseau
Gavres	Lorient Agglomération	Reconstitution de dune sur l'ancienne Pyrotechnie
Saint-Pierre	Commune	Réfection de la voie verte
Quiberon	Commune	Réfection de la voie verte
Erdeven	Département / Syndicat mixte	Travaux de canalisation Barre d'Etel
Plouhinec	Commune	Projet de STEP
Multicommunes	SNCF	Projet de renouvellement de la voie Auray-Quiberon
Plouhinec	Marine	Travaux sur le champ de tir
Plouhinec	Particulier	Pose d'une clôture anti-sanglier
Plouharnel	Axione	Installation de poteaux pour la fibre
Riantec-Plouhinec	CD56	Platelage cadre SPPL Riantec Plouhinec
Saint-Pierre et Quiberon	AQTA	Projet de sécurisation d'eau potable de la Presqu'ile
Saint-Pierre	AQTA	Travaux d'urgence Digue de la colonie
Plouhinec	Marine	Déconstruction d'un bâti en limite de site
Equipements légers		
Erdeven	Département	Pose de panneaux d'information au Varquez
Autres		
Riantec - Plouhinec	Etat-CD56	SPPL Riantec Plouhinec
Plouharnel	Barberousse	Projet de viticulture
SPQ	SDIS	Exercice de sauvetage avec hélicoptère (à terre + ilot)
Plouharnel-Plouhinec-Erdeven	IFREMER	Ramassage de déchets de plages
En mer	Diodon Drone	Formation drone Section Technique de l'Armée de Terre
Plouharnel	Ecole ingénieur Lorient Vanne	Evènement étudiant plage Magouëro
Multicommunes	Armée de terre - 11eme RIMA	Raid militaire
Plouhinec	Marine	Exercice CATAMARAN
SPQ	Global Arts Production	Tournage film sur Napoléon
Erdeven	Association	Manifestation contre les projets d'éoliennes
Plouharnel	ABC ULM Drone	Renouvellement d'autorisation de plateforme ULM
SPQ	Fontaram Prod et Ramona Productions	Tournage d'une mini-série
Quiberon	DDTM	Evacuation d'un globicéphale échoué
Erdeven	Armée de Terre	Exercice militaire
SPQ	Jesse Pollet, réalisateur professionnel	Tournage Plage de Port Blanc
Erdeven	Armée de terre	Marches topographiques
Saint-Pierre - Plouharnel	LES FILMS DU WORSO	Tournage de film l'enragé
Été-Erdeven- Saint-Pierre	Armée - 11ème RIMA	Exercice militaire

SYNDICAT MIXTE DUNES SAUVAGES
DE GÂVRES À QUIBERON
Parc de Keravéon 56410 ERDEVEN
www.gavres-quiberon.fr